

© OCDE, 2003.

© Logiciel, 1987-1996, Acrobat, marque déposée d'ADOBE.

Tous droits du producteur et du propriétaire de ce produit sont réservés. L'OCDE autorise la reproduction d'un seul exemplaire de ce programme pour usage personnel et non commercial uniquement. Sauf autorisation, la duplication, la location, le prêt, l'utilisation de ce produit pour exécution publique sont interdits. Ce programme, les données y afférentes et d'autres éléments doivent donc être traités comme toute autre documentation sur laquelle s'exerce la protection par le droit d'auteur.

Les demandes sont à adresser au :

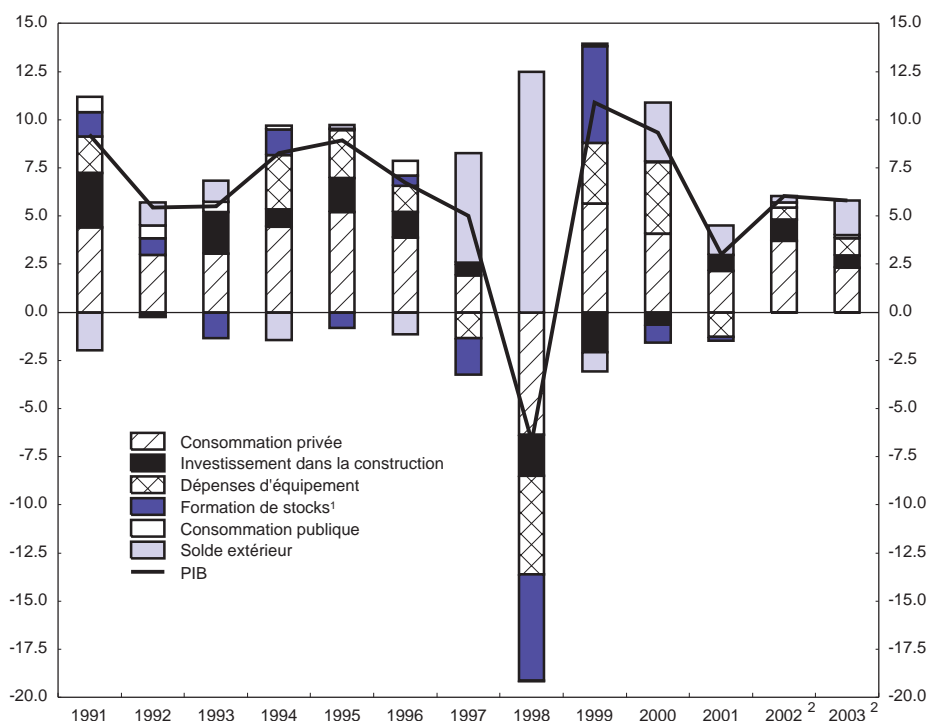
Chef du Service des Publications,  
Service des Publications de l'OCDE,  
2, rue André-Pascal,  
75775 Paris Cedex 16, France.

## I. Évolution récente et perspectives

La croissance économique est revenue de 9 pour cent en 2000 à 3 pour cent en 2001 dans le contexte d'un ralentissement prononcé de l'économie mondiale (graphique 1). Cependant, la première récession de la Corée depuis la crise financière a été de courte durée grâce à la vigueur de la consommation privée et à un rebond de l'investissement dans le secteur de la construction, qui ont induit une reprise au dernier trimestre de 2001. La forte progression de ces deux composantes a été imputable au dynamisme du crédit bancaire, la crise du crédit ayant été surmontée grâce à un programme général de restructuration du secteur financier. Par ailleurs, des politiques macroéconomiques de soutien de l'activité ont joué un rôle important dans la reprise précoce en Corée (voir le chapitre II). L'expansion économique s'est accélérée à 6 pour cent (en glissement annuel) sur les trois premiers trimestres de 2002, malgré l'atonie de l'investissement en machines et outillage et des exportations au premier semestre. Cependant, au milieu de 2002, les exportations s'étaient aussi redressées, sous l'impulsion du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC).

La Corée a sans doute enregistré une expansion économique d'environ 6 pour cent en 2002 – la plus forte dans la zone de l'OCDE – malgré une grande incertitude géopolitique, un marasme des marchés mondiaux des actions et un affaiblissement de la confiance des entreprises dans toute la zone de l'OCDE. La durabilité de l'expansion actuelle dépendra d'une amélioration de ces facteurs extérieurs, ainsi que de l'efficacité des mesures qui seront prises en réponse à un certain nombre de préoccupations intérieures. La plus importante est peut-être la flambée des prix de l'immobilier observée depuis le début de 2001, qui pourrait faire apparaître une bulle risquant d'entraîner une correction dans l'avenir, avec des conséquences défavorables pour les ménages et les institutions financières. Par ailleurs, une progression des salaires de plus de 10 pour cent dans le contexte d'un recul du chômage à moins de 3 pour cent risque aussi d'intensifier la pression inflationniste. Enfin, le grand nombre d'entreprises en proie à des difficultés financières indique que le processus de restructuration des sociétés n'est pas achevé et pourrait freiner l'activité économique.

Graphique 1. **Contributions à la croissance**  
Points de pourcentage



1. Y compris l'écart statistique.

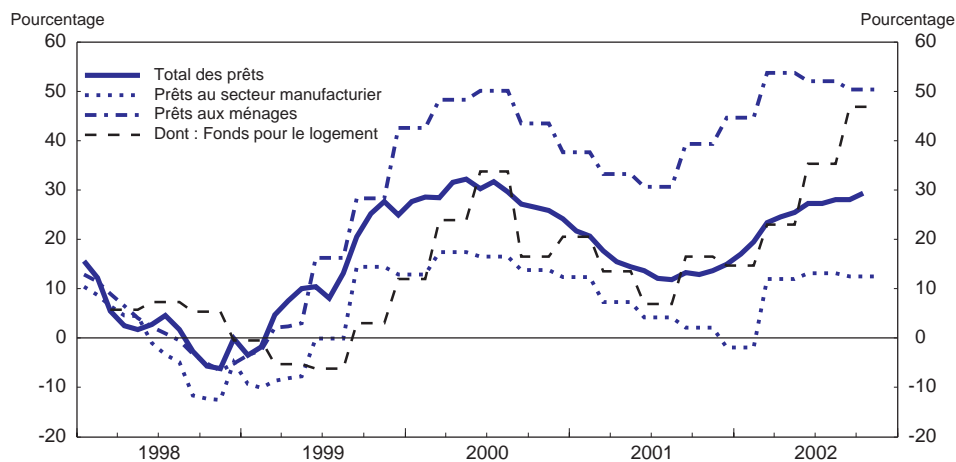
2. Prévvision de l'OCDE.

Source : Banque de Corée et OCDE, *Perspectives économiques* n° 72, décembre 2002.

## Une reprise tirée par la consommation privée

Le redressement de la consommation privée qui s'est amorcé en 2001 a limité le ralentissement de l'économie et donné une forte impulsion à la reprise au dernier trimestre de l'année. La part de la consommation privée dans le PIB a atteint 60 pour cent en 2002, pour la première fois depuis vingt ans. La reprise de la consommation privée s'est amorcée au deuxième trimestre de 2001, alors que les salaires réels étaient en baisse. Cependant, d'importantes réformes structurelles dans le secteur financier ont permis aux ménages de surmonter leurs problèmes de liquidité. Dans le passé, le crédit à la consommation était relativement peu développé en Corée, l'accent étant mis sur l'investissement. Après la crise, toutefois, les institutions financières ont, de plus en plus, pris conscience

Graphique 2. **Croissance du crédit bancaire**<sup>1</sup>  
 Pourcentage de variation en glissement annuel



1. Prêts et opérations d'escompte des établissements de dépôts.  
 Source : Banque de Corée, Bulletin mensuel.

des risques du crédit aux entreprises affiliées aux *chaebol*, qui en même temps cherchaient à réduire leur dette. Il en est résulté une vive concurrence entre les banques pour accroître le crédit au secteur des ménages, plus rentable et moins risqué. Par ailleurs, la hausse des prix immobiliers (voir plus loin) a accru la valeur des nantissements des ménages, leur permettant d'emprunter davantage auprès des banques. La part des ménages dans le crédit total des institutions financières a donc fait un bond, passant de 24 pour cent en 1998 à 34 pour cent au début de 2001, pour atteindre 45 pour cent au milieu de 2002. La préférence pour les ménages est allée de pair avec un accroissement du crédit total des banques, auparavant limité par leurs problèmes de bilan. Le programme de restructuration ayant rétabli la santé financière des banques (voir le chapitre IV), l'expansion du crédit total s'est accélérée à 28 pour cent (en glissement annuel) au milieu de 2002, contre 12 pour cent un an plus tôt (graphique 2). Le crédit bancaire aux ménages a progressé de plus de 50 pour cent sur les trois premiers trimestres de 2002.

Un second facteur ayant atténué les contraintes de liquidité a été l'utilisation accrue des cartes de crédit après l'octroi d'avantages fiscaux en 2000 (chapitre II). De fait, le nombre de cartes émises a doublé entre 1999 et 2001 et les achats effectués à l'aide de ces cartes ont quadruplé sur la même période pour représenter un tiers de la consommation privée (tableau I). L'assouplissement de la

Tableau 1. **Utilisation des cartes de crédit**  
Milliers de milliards de wons

	1999	2000	2001
Nombre de cartes émises (en millions)	39.0	42.8	89.3
Montant des ventes avec cartes de crédit	42.5	79.9	175.7
En pourcentage de la consommation privée	8.8	15.3	32.2
Montant des prêts financiers sur cartes de crédit	48.3	145.3	267.7
Montant total des opérations sur cartes de crédit <sup>1</sup>	96.8	237.3	480.7

1. Ce total est supérieur à la somme des ventes et des prêts financiers car il inclut d'autres éléments.

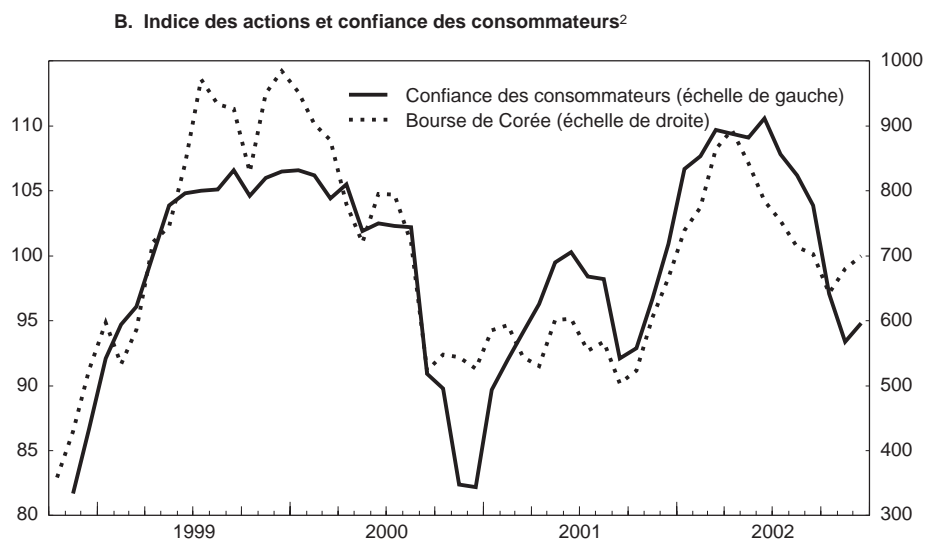
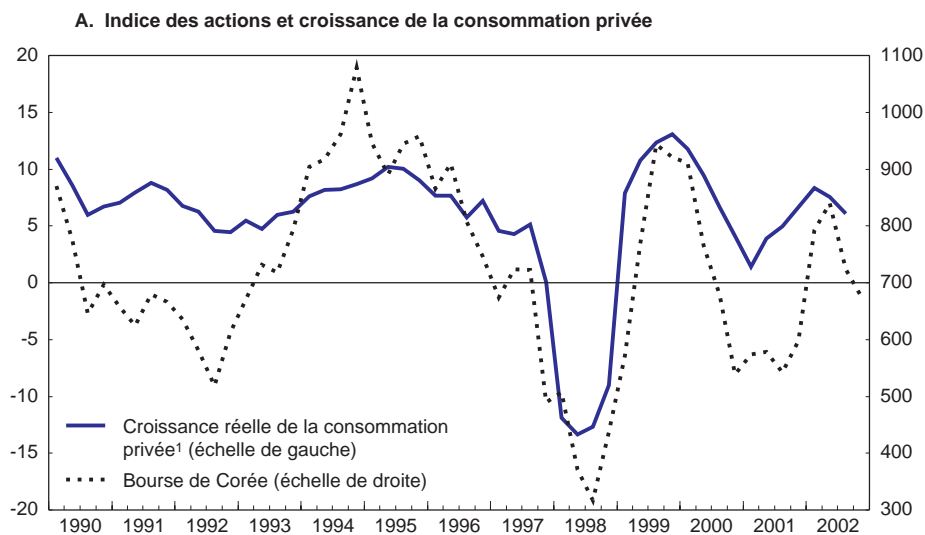
Source : Commission de surveillance financière.

politique monétaire a encouragé les consommateurs à profiter des nouvelles possibilités de crédit. En 2001, la Banque de Corée a réduit le taux d'intérêt directeur à court terme de 125 points de base pour le ramener à un point bas record de 4 pour cent, limitant ainsi la charge des intérêts due à l'alourdissement de la dette. Une des conséquences de l'augmentation de la dette des ménages en 2001 a été une hausse de 27 pour cent entre 2000 et 2002 du nombre de particuliers se trouvant dans l'impossibilité de rembourser leurs crédits, qui est passé à 2.63 millions au total (8 pour cent de la population d'âge actif)<sup>1</sup>.

Les effets positifs de patrimoine et l'amélioration du moral des consommateurs se sont traduits par une augmentation des dépenses des ménages dans le nouveau contexte financier. Les prix des actions en Corée suivent l'expansion de la consommation privée (graphique 3), ce qui laisse penser que les effets de richesse sont importants. Le marché boursier (indice KOSPI) a marqué une hausse de 77 pour cent entre septembre 2001 et avril 2002<sup>2</sup>. Les prix des actions sont liés aussi à la confiance des consommateurs, qui est remontée de 20 pour cent entre septembre 2001 et avril 2002 (partie B), ce qui semble indiquer que les prix des actions influent aussi sur la consommation de ceux qui ne possèdent pas de titres<sup>3</sup>. La flambée des prix de l'immobilier (voir plus loin) a aussi eu un effet de patrimoine positif. L'effet des prix des actions et de l'immobilier s'est accompagné d'une forte progression du revenu du travail une fois la reprise engagée. Après une progression de moins de 3 pour cent en 2001, les gains horaires réels ont augmenté de 9 pour cent au premier semestre 2002 (voir plus loin). Un autre facteur d'accroissement de la consommation a été la réforme de l'impôt spécial sur la consommation<sup>4</sup>.

Avec une expansion de la consommation privée de 7½ pour cent en termes réels sur les trois premiers trimestres de 2002, la baisse du taux d'épargne des ménages semble s'être poursuivie (graphique 4). Bien que les comptes nationaux pour le secteur des ménages ne soient pas disponibles au-delà

Graphique 3. Prix des actions et consommation privée

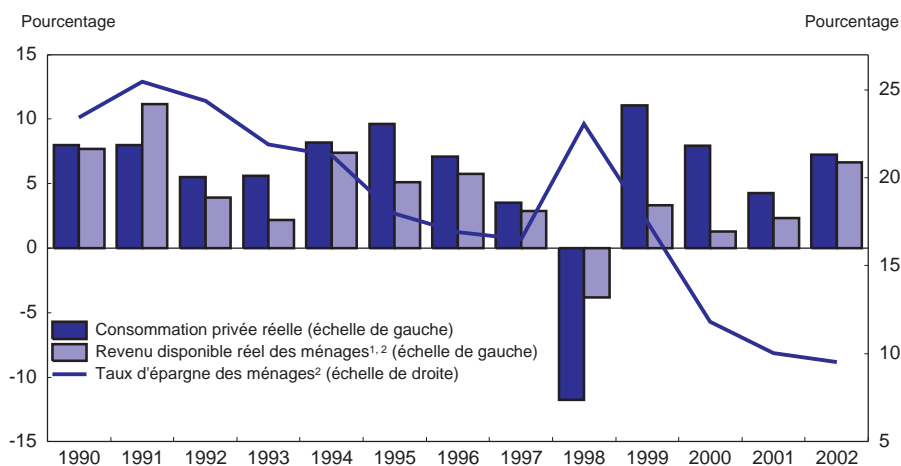


1. Taux de croissance annuelle.

2. Une valeur de 100 signifie que la consommation dans six mois devrait être la même qu'à l'heure actuelle.

Source : Bourse de Corée, Banque de Corée et Bureau national de statistique.

Graphique 4. Taux d'épargne des ménages



1. Corrigé de l'indice implicite des prix de la consommation privée.

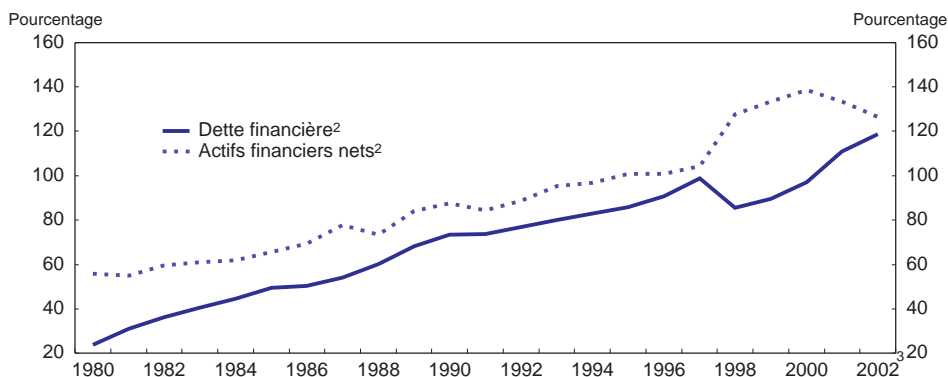
2. Estimations de l'OCDE pour 2001 et 2002.

Source : Banque de Corée.

de 2000, on estime que le taux d'épargne est tombé à moins de 10 pour cent en 2002, pour la première fois depuis les années 70. Ce recul s'inscrit sans doute en partie dans la tendance de baisse sur longue période observée par rapport au sommet de 25 pour cent atteint en 1991, qui pourrait être imputable à l'évolution démographique et à la mise en place d'un système de pensions publiques (Kim et Lim, 2002). La baisse tendancielle du taux d'épargne a été interrompue brièvement par la crise financière, qui a incité les ménages à accroître leur épargne de précaution.

Le recours accru au crédit à la consommation a entraîné une augmentation marquée de la dette des ménages ces dernières années (graphique 5). La dette des ménages en proportion de leur revenu disponible s'est accrue régulièrement à partir de 1980, à la faveur de l'évolution des marchés financiers. Par la suite, après un recul dû à la crise, le taux d'endettement a fait un bond, passant de 86 pour cent en 1998 à environ 110 pour cent en 2001. Ce niveau place la Corée au-dessus de la moyenne des grands pays industrialisés (tableau 2). Par ailleurs, le rythme de cette hausse – 24 points sur trois ans – n'est sans doute pas tenable. S'agissant de l'accumulation d'actifs financiers par les ménages, la Corée arrive loin derrière les grands pays de l'OCDE, et le rapport entre les actifs financiers et le revenu disponible, de 133 pour cent en 2001, représente environ la moitié de la moyenne des pays du G-7. Les actifs financiers nets ont diminué même en termes

Graphique 5. **Actifs financiers et dette des ménages**  
En pourcentage du revenu disponible<sup>1</sup>



1. Sur la base d'une estimation de l'OCDE du revenu disponible pour 2001 et le premier semestre 2002 concernant les ménages et les institutions à but non lucratif desservant le secteur des ménages.

2. Pour le « Secteur individuel », tel que défini dans les statistiques d'opérations financières de la Banque de Corée.

3. Fin juin 2002.

Source : Banque de Corée.

Tableau 2. **Patrimoine et dette des ménages : comparaison internationale**  
Pourcentage du revenu disponible en 2001

	Actifs financiers	Engagements	Patrimoine financier net
Canada	348.2	111.7	236.5
France	347.9	76.1	271.9
Allemagne	270.5	112.0	158.6
Italie	291.6	35.9	255.7
Japon	474.7	133.2	341.5
Royaume-Uni	412.3	118.9	293.3
États-Unis	438.3	108.8	329.5
<b>Moyenne</b>	<b>369.1</b>	<b>99.5</b>	<b>269.6</b>
<b>Corée<sup>1</sup></b>	<b>244.1</b>	<b>110.8</b>	<b>133.4</b>

1. Le revenu disponible est estimé par l'OCDE. Voir les notes du graphique 5.

Source : OCDE et Banque de Corée.

absolus au premier semestre 2002, pour la première fois depuis les années 80. Cette évolution indique que l'augmentation de la dette des ménages sert, pour une grande part, à financer la consommation ou l'acquisition d'actifs non financiers, en particulier l'achat de logements.



## Reprise de l'investissement dans le secteur de la construction et hausse des prix de l'immobilier

Après une contraction de près d'un quart en termes réels après 1997, l'investissement dans la construction a rebondi avec une progression d'environ 6 pour cent en 2001 et au premier semestre 2002 (tableau 3). Ce retournement de tendance a été imputable principalement à la construction de logements, qui s'est redressée après un recul marqué dans le sillage de la crise de 1997. De fait, le nombre de logements réalisés a diminué de moitié en 1998, tandis que les prix ont baissé de 12 pour cent (graphique 6). Les difficultés financières qui en ont résulté dans ce secteur ont conduit à un grand nombre de faillites et à des suppressions d'emplois. Afin de stabiliser le secteur du logement, le gouvernement a apporté une aide financière accrue, révisé la législation fiscale et assoupli les réglementations. L'aide financière fournie par le biais du Fonds national pour le logement a pratiquement doublé, passant de 10 000 milliards de wons en 1998 à 19 000 milliards de wons (3.5 pour cent du PIB) en 2001, tandis que les taux d'intérêt appliqués à ces prêts ont été réduits. Les taxes sur l'acquisition, l'enregistrement et les plus-values ont été abaissées, et les logements achetés avant juin 2003 ont été exonérés de la taxe sur les plus-values. De plus, la « Loi relative à la taxe sur les plus-values foncières excessives » et la « Loi sur la

Tableau 3. **Croissance économique**  
Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

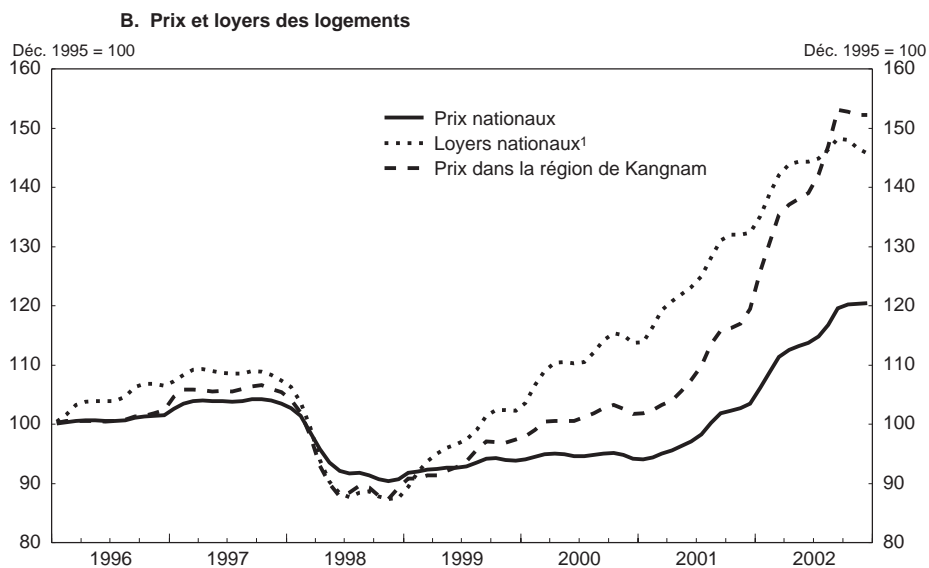
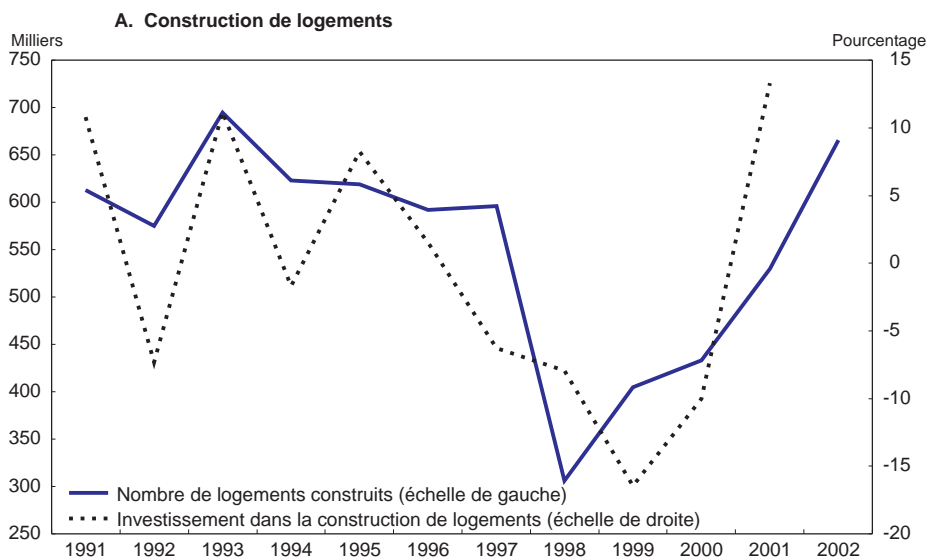
	1991-97	1998	1999	2000	2001 <sup>1</sup>	2002 premier semestre <sup>1</sup>	2002 troisième trimestre <sup>1</sup>
Consommation privée	6.4	-11.7	11.0	7.9	4.2	8.0	6.1
Consommation publique	3.7	-0.4	1.3	0.1	0.2	5.2	2.4
Formation brute de capital fixe	5.3	-21.2	3.7	11.4	-1.7	6.0	0.9
Construction	4.7	-10.1	-10.3	-4.1	5.8	6.7	-3.8
Machines et outillage	6.3	-38.8	36.3	35.3	-9.8	5.2	7.7
<b>Demande intérieure finale</b>	5.7	-14.0	7.6	8.2	2.0	7.1	4.1
Formation de stocks <sup>2</sup>	-0.1	-5.5	5.4	-0.2	0.0	0.2	-0.1
<b>Demande intérieure totale</b>	5.4	-19.8	14.7	8.1	2.0	7.3	4.2
Exportations	14.7	14.1	15.8	20.5	1.0	6.8	18.3
Importations	11.2	-22.1	28.8	20.0	-2.8	12.5	20.1
Solde extérieur <sup>2</sup>	0.5	12.5	-1.0	3.1	1.5	-0.7	2.5
<b>Produit intérieur brut</b>	6.4	-6.7	10.9	9.3	3.0	6.1	5.8

1. Données préliminaires.

2. Contribution à la croissance.

Source : Banque de Corée.

Graphique 6. Évolution du marché de l'immobilier



1. Selon le système chonsei.

Source : Bureau national de statistique, Banque de Corée et Banque Kookmin.

limitation de la propriété foncière », adoptées afin de contenir la flambée des prix des terrains à la fin des années 80, ont été abrogées. Enfin, le système de « lotissement »<sup>5</sup> pour l'affectation des logements neufs a été réformé.

Ces mesures, conjuguées à l'assouplissement de la politique monétaire, ont sensiblement dopé la demande de logements. Le nombre de logements construits a augmenté de 22 pour cent en 2001, tout en restant inférieur au niveau d'avant la crise (graphique 6). La croissance de l'investissement résidentiel s'est accélérée à 13 pour cent en 2001 et à 28 pour cent au premier semestre 2002<sup>6</sup>. Toutefois, ces mesures ont eu, au départ, un effet plus marqué sur la demande que sur l'offre, en raison peut-être de la réduction de la taille du secteur de la construction. Il y a eu, par conséquent, une remontée des prix des logements qui va bien au-delà d'une correction de la baisse observée après la crise. Depuis le début de 2001, les prix des logements et les loyers ont augmenté de près d'un tiers (partie B). Contrairement à la fin des années 80, cette récente évolution a été concentrée sur les appartements, plus particulièrement dans la région de la capitale. Les plus fortes hausses ont été enregistrées dans la région de Kangnam, près de Séoul, où les prix des appartements ont augmenté de 65 pour cent depuis le début de 2001, contre 40 pour cent en moyenne dans l'ensemble du pays.

Afin de contenir la flambée des prix de l'immobilier, le gouvernement a adopté de nombreux trains de mesures depuis décembre 2001, qui visent en particulier à éviter la spéculation et à accroître l'offre de logements (chapitre IV). Afin d'écartier les spéculateurs, les autorités ont ouvert des enquêtes sur l'origine des capitaux investis dans le logement et procédé à des contrôles fiscaux. Par ailleurs, la revente de droits au lotissement a été restreinte, et les conditions limitant les possibilités de seconde demande de logement ont été durcies. Le gouvernement a également annoncé un plan de construction de 5 millions de logements sur les dix prochaines années. Cependant, étant donné que plus d'un demi-million de logements ont été construits en 2001, cet objectif pourra être atteint sans accélération du programme. La hausse tendancielle des prix de l'immobilier s'est modérée au dernier trimestre de 2002, même si cela s'explique sans doute par des facteurs saisonniers. Les prix des logements augmentent généralement aux premier et troisième trimestres de l'année – périodes où les familles coréennes déménagent le plus. Il faudra donc attendre la fin du premier trimestre de 2003 pour juger de l'efficacité des mesures gouvernementales.

### **Faiblesse de l'investissement en machines et outillage et atonie des exportations**

La vigueur de la consommation privée et de l'investissement dans le secteur de la construction explique la croissance en totalité en 2001 et dans une proportion de 70 pour cent sur les trois premiers trimestres de 2002 (graphique 1). Par contre, les secteurs moteurs lors des précédentes phases d'expansion – les

exportations et l'investissement en machines et outillage – sont restés sans vigueur pendant tout le premier semestre 2002 (tableau 3).

### **Investissement en machines et outillage**

L'investissement en machines et outillage manque de dynamisme depuis le début de la récession au dernier trimestre de 2000. Ce type d'investissement<sup>7</sup> a accusé un recul de près de 10 pour cent en 2001, en raison du ralentissement économique et de la faible rentabilité du secteur des entreprises (tableau 4). Les bénéfices des sociétés se sont contractés malgré une amélioration de leur bilan. Dans le secteur manufacturier, le ratio capitaux d'emprunt/fonds propres a diminué de plus de moitié depuis la crise, pour tomber à moins de 200 pour cent. De plus, le taux d'intérêt moyen a baissé sensiblement depuis 1998. Le rapport des dépenses aux ventes a donc diminué pour tomber à un niveau record de 4.2 pour cent en 2001. Ce phénomène a toutefois été largement compensé par une compression des bénéfices d'exploitation, de sorte que le rapport des bénéfices ordinaires aux ventes est proche de zéro. Cela a fait baisser le « taux de couverture des charges d'intérêts » (rapport entre les bénéfices d'exploitation d'une entreprise et ses engagements au titre du service de la dette sur la base des flux), après deux années d'amélioration. Outre la diminution du financement interne, les possibilités de financement externe ont été limitées en 2001 par la restriction du crédit dans le secteur bancaire et sur le marché des obligations de sociétés (voir l'Étude de 2001).

Tableau 4. **Indicateurs de résultats pour le secteur manufacturier**  
Pourcentages

	1997	1998	1999	2000	2001	2002 premier semestre
<b>Indicateurs financiers</b>						
Ratio d'endettement	396.3	303.0	214.7	210.6	182.2	135.6
Ratio emprunts totaux/actifs	54.2	50.8	42.8	41.2	39.8	33.1
Ratio actifs <sup>1</sup>	91.8	89.8	92.0	83.2	97.9	107.9
Taux de rotation des actifs	0.90	0.82	0.82	0.96	0.98	1.01
<b>Indicateurs de rentabilité</b>						
Rapport bénéfice d'exploitation/chiffre d'affaires	8.3	6.1	6.6	7.4	5.5	7.8
Rapport coûts de main-d'œuvre/chiffre d'affaires	11.4	9.8	9.8	9.7	10.0	10.0
Rapport bénéfices ordinaires/chiffre d'affaires	-0.3	-1.8	1.7	1.3	0.4	7.3
Rapport charges financières/chiffre d'affaires	6.4	9.0	6.9	4.7	4.2	3.0
Taux d'intérêt moyen	10.6	13.5	11.5	10.5	9.4	8.2
Taux de couverture des intérêts <sup>2</sup>	1.29	0.68	0.96	1.57	1.33	2.57

1. Ratio des actifs liquides/engagements à court terme.

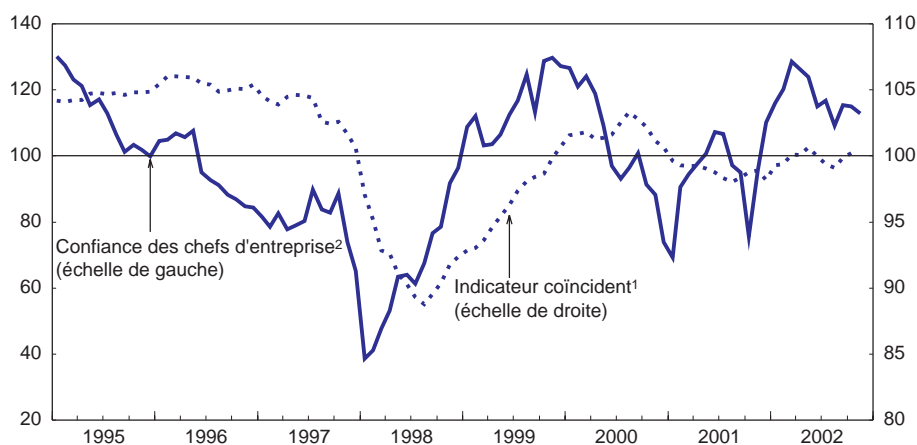
2. Rapport des dépenses d'exploitation aux charges d'intérêt.

Source : Banque de Corée.

L'investissement en machines et outillage s'est redressé, affichant une progression de 5 pour cent au premier semestre 2002, sous l'effet de la reprise économique et de l'amélioration de la rentabilité. De fait, les bénéfices d'exploitation ont atteint près de 8 pour cent des ventes au cours de cette période, ce qui a renfloué la trésorerie des entreprises ; le rapport entre les actifs liquides et les engagements à court terme est en forte hausse depuis 2000 (tableau 4). Néanmoins, le niveau de l'investissement en machines et outillage reste inférieur à celui de 2000 et les perspectives d'évolution sont incertaines. Les entreprises sont réticentes à investir en raison des perspectives économiques mondiales actuelles. L'état d'esprit des chefs d'entreprise s'est dégradé depuis le sommet atteint en avril 2002 (graphique 7). En outre, le taux relativement bas d'utilisation des capacités – 2 points de moins que le taux de 78 pour cent enregistré en 2000 – freine l'investissement. Néanmoins, on constate une reprise des commandes de machines, qui ont progressé de 21 pour cent en glissement annuel au troisième trimestre de 2002.

Une autre cause de la faiblesse de l'investissement des entreprises est le nombre toujours élevé d'entreprises en difficulté financière, tel qu'il est mesuré par le taux de couverture des charges d'intérêts. Dans le secteur manufacturier, la proportion d'entreprises accusant un ratio inférieur à l'unité est passée de 32 pour cent dans les neuf premiers mois de 2001 à 34 pour cent sur la période correspondante

Graphique 7. État d'esprit des chefs d'entreprise



1. Composante conjoncturelle.

2. Données désaisonnalisées. Une valeur de 100 signifie que la production attendue est la même que le mois précédent.

Source : Bureau national de statistique et Fédération coréenne des industries.

Tableau 5. Difficultés financières dans le secteur des entreprises

A. Taux de couverture des intérêts<sup>1</sup> dans les entreprises manufacturières

	Part des entreprises dont le taux est :						Supérieur à 200 %
	Inférieur à 0 %	0 à 50 %	50 à 100 %	Total moins de 100 %	100 à 150 %	150 à 200 %	
2001 <sup>2</sup>	17.7	6.3	8.3	32.3	9.9	6.6	48.3
2002 <sup>2</sup>	22.8	5.1	6.4	34.3	6.9	5.3	49.1

B. Entreprises ayant un taux de couverture des intérêts<sup>1</sup> inférieur à l'unité en 2001

## 1. Nombre d'entreprises

Années avec taux inférieur à l'unité	2001 seulement	2001-2000	2001-1999	2001-1998	Total en 2001
Nombre total	1 265	649	228	222	2 364
Pourcentage <sup>3</sup>	15.0	7.7	2.7	2.6	28.0
Entreprises normales	1 195	593	193	158	2 139
Inscrites dans des programmes de rééchelonnement des dettes	15	1	7	12	35
Procédure de concordat	5	3	1	1	10
Procédure de réorganisation	4	6	1	4	15
Autres <sup>4</sup>	46	46	26	47	165

## 2. Dette totale

Années avec taux inférieur à l'unité	2001 seulement	2001-2000	2001-1999	2001-1998	Total
Dette totale (milliers de milliards de wons)	73.3	41.0	24.7	15.2	154.3
En pourcentage du PIB	13.5	7.5	4.5	2.8	28.3
Entreprises normales	51.9	36.6	12.7	5.9	107.1
Inscrites dans des programmes de rééchelonnement des dettes	17.4	0.3	10.6	5.4	33.7
Procédure de concordat	1.9	0.2	0.0	0.9	3.0
Procédure de réorganisation	0.2	1.3	0.2	0.6	2.2
Autres <sup>4</sup>	2.1	2.6	1.1	2.5	8.3

1. Rapport des bénéfices d'exploitation à la charge d'intérêts.

2. Période janvier-septembre.

3. Pourcentage des 8 440 entreprises qui font l'objet d'un audit externe.

4. La catégorie « autres » inclut des sociétés, généralement de faible taille, qui n'ont pas honoré leurs créances sans pour autant engager de procédure formelle de faillite.

Source : Banque de Corée pour la partie A. Won-hynk Lim (2002) pour la partie B.

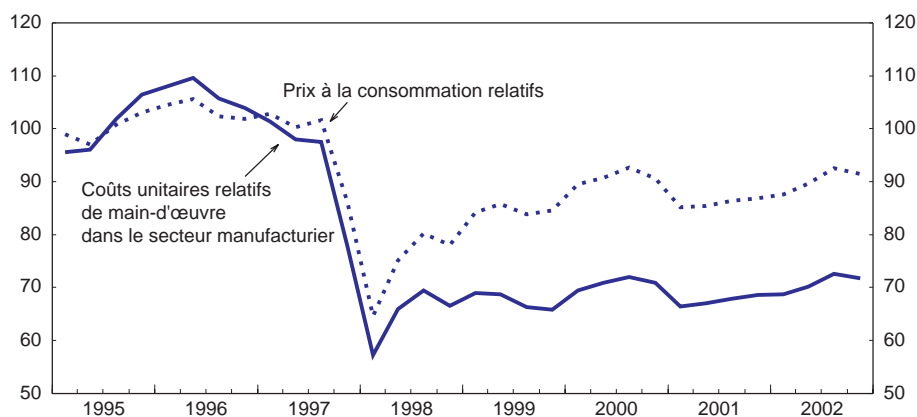
de 2002 (tableau 5). De plus, la part des entreprises enregistrant des ratios négatifs est passée de 18 à 32 pour cent au cours de cette période. Parmi les entreprises ayant fait l'objet d'un audit externe, 2 364 – 28 pour cent du total – avaient des taux inférieurs à un en 2001 (partie B). Sur ces entreprises, 35 étaient en cours de réaménagement de dette et 25 étaient soumises à une procédure de faillite ordonnée par

les tribunaux. Cependant, les entreprises restantes n'étaient pas formellement reconnues comme étant en proie à de graves difficultés financières. La dette totale des entreprises ayant un taux de couverture inférieur à un représentait 28 pour cent du PIB. S'il est vrai qu'un taux peu élevé peut être imputable à des problèmes de liquidité temporaires qui ne compromettent pas la viabilité de l'entreprise, 450 entreprises avaient enregistré en 2001 un taux de couverture des charges d'intérêts inférieur à l'unité pendant au moins trois années consécutives. Il n'est pas surprenant que le fait d'avoir un taux faible pendant une période prolongée ait été considéré comme un signe annonçant des difficultés pour les entreprises (Wonk-Hyuk Lim, 2001). Le nombre d'entreprises en difficulté financière annonce de nombreuses restructurations dans l'avenir.

### Exportations et solde extérieur

La croissance des exportations coréennes de biens et de services s'est ralentie à 1 pour cent en volume en 2001, la plus faible hausse depuis les années 80. Cependant, un gain de compétitivité au second semestre 2000 (graphique 8) a aidé la Corée à accroître sa part de marchés à l'exportation malgré la stagnation du commerce mondial. L'amélioration de la compétitivité s'est toutefois dissipée en 2001 et, au milieu de 2002, les coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre dans le secteur manufacturier étaient revenus à leur niveau du milieu de 2000. Cependant, la réaccélération de l'expansion des marchés extérieurs à environ 4 pour cent en 2002 a alimenté une légère reprise des exportations au

Graphique 8. Indicateurs de la compétitivité<sup>1</sup>  
1995 = 100



1. Calculés par rapport à 41 pays. Une baisse dénote un gain de compétitivité. Estimations de l'OCDE pour 2002.  
Source : OCDE.

premier semestre (tableau 3). Un redressement plus marqué s'est amorcé au troisième trimestre de 2002, avec des exportations en hausse de 18 pour cent (en glissement annuel) en volume. Cette forte reprise s'est appuyée sur la demande de la Chine et de l'Asie du Sud-Est, qui a compensé le manque de vigueur des ventes à destination de la zone de l'OCDE. Du point de vue de la composition par produit, le rebond des exportations a été imputable aux produits TIC, comme les téléphones portables (encadré 1).

### Encadré 1. **Le secteur des technologies de l'information et des communications**

Le secteur très instable des technologies de l'information et des communications (TIC)\* a été un facteur déterminant du cycle économique de la Corée depuis la crise. Ce secteur a représenté un tiers de la hausse de la production industrielle durant la vigoureuse reprise de 1999 et 2000. Cependant, l'effondrement de la production de TIC entre le milieu de 2000 et le milieu de 2001 a été une des principales causes du ralentissement de l'activité enregistré en 2001 (graphique 9). Le redressement du secteur TIC a étayé la reprise économique qui s'est amorcée au dernier trimestre de 2001. De fait, la production de TIC a connu une croissance supérieure à 10 pour cent en volume depuis mai 2002.

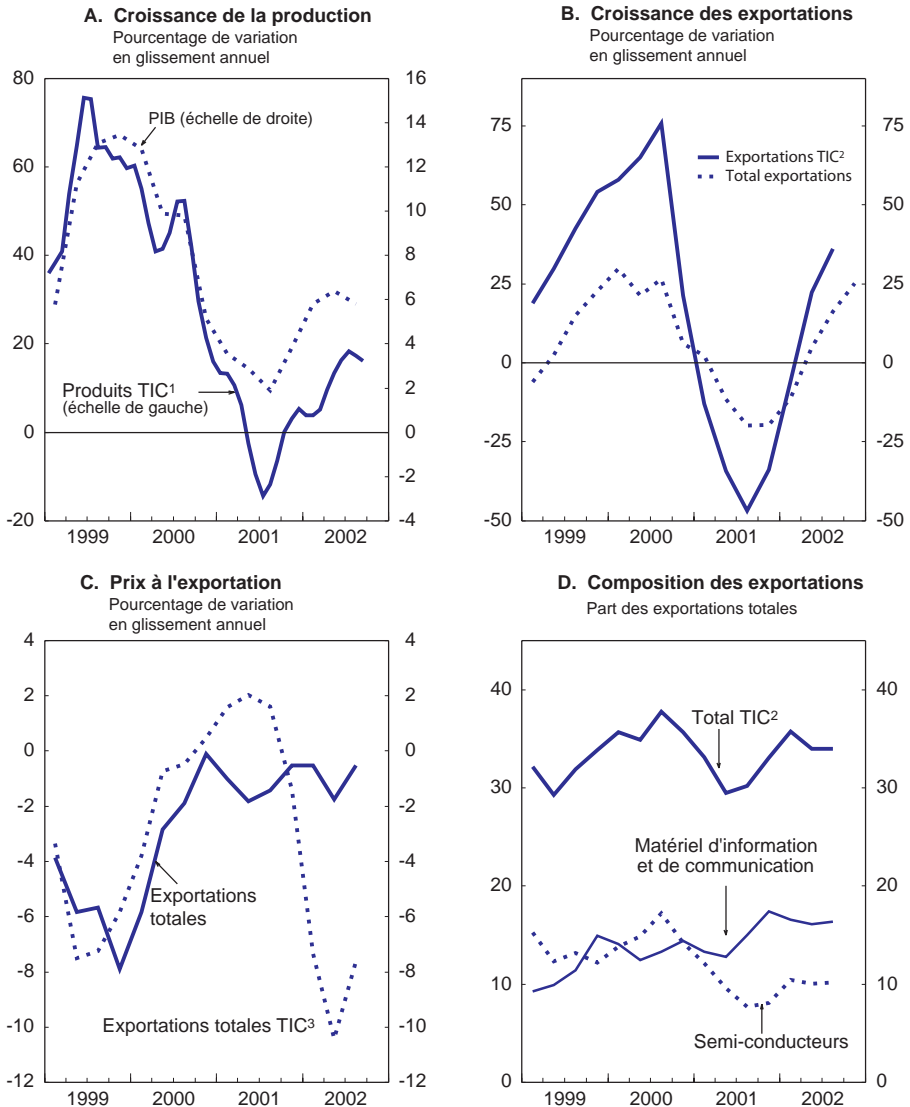
L'évolution du secteur TIC reflète d'amples fluctuations de la demande extérieure, qui provoquent des variations de la croissance des exportations encore plus fortes que celles de la production (partie B). Les variations des exportations sont dues en partie à des prix instables (partie C). De fait, la valeur unitaire des exportations de TIC a nettement baissé jusqu'au milieu 2002 avant d'amorcer un redressement. La reprise des exportations de TIC en 2002 a été tirée par les semi-conducteurs et les produits du secteur des télécommunications, qui ont progressé de plus de 30 pour cent (en glissement annuel) en volume sur les huit premiers mois de l'année (tableau 6).

Le secteur TIC représente un tiers des exportations totales (partie D), soit environ 12 pour cent du PIB. L'instabilité de ce secteur accroît l'incertitude des prévisions concernant l'évolution future de l'économie coréenne, ce qui pose des difficultés aux responsables gouvernementaux. En résumé, la réussite de la Corée dans les aspects manufacturiers du secteur TIC a été une évolution favorable pour l'expansion économique. A moyen terme, cependant, il importera, pour soutenir cette forte croissance, de diffuser les TIC dans le secteur des entreprises afin d'améliorer la productivité et de réduire les coûts de transaction. Cela dépendra de la disponibilité des compétences nécessaires et de la création d'un cadre réglementaire approprié.

\* Les industries manufacturières de ce secteur sont les télécommunications, les équipements d'information (notamment les ordinateurs) et de radiodiffusion, ainsi que les composants électroniques, notamment les semi-conducteurs.



Graphique 9. Évolution dans le secteur des technologies de l'information et des communications



1. Comprend les catégories machines de bureau et machines comptables, matériel de communication (y compris radio et télévision) et machines et appareils électriques.
2. Comprend le matériel d'information et de communication, les semi-conducteurs et les appareils électroménagers.
3. Données pondérées en fonction des valeurs des exportations en dollars de 1999.

Source : Banque de Corée et Bureau national de statistique.

Tableau 6. Balance des paiements

	1998	1999	2000	2001	2002 <sup>1</sup>
<b>A. Compte des opérations courantes (milliards de \$US)</b>					
Échanges de marchandises					
Exportations	132.1	145.2	175.9	151.4	157.0
Importations	90.5	116.8	159.1	138.0	142.8
Solde	41.6	28.4	16.9	13.4	14.2
Services non facteurs					
Exportations	25.6	26.5	30.5	29.6	28.1
Importations	24.5	27.2	33.4	33.1	35.4
Solde	1.0	-0.7	-2.9	-3.5	-7.3
Revenu d'investissements					
Crédit	2.7	3.2	6.4	7.0	5.8
Débit	8.3	8.4	8.8	7.9	6.5
Solde	-5.6	-5.2	-2.4	-0.9	-0.7
Transferts, net					
Publics	-0.4	-0.3	-0.4	-0.2	-0.3
Privés	3.8	2.2	1.1	-0.1	-1.0
Balance des opérations courantes	40.4	24.5	12.2	8.6	5.5
En pourcentage du PIB	12.7	6.0	2.7	2.0	1.2
	2000 pourcentage	1999	2000	2001	2002 janv.-août <sup>2</sup>
<b>B. Volume des échanges (pourcentage de variation)</b>					
Exportations totales	100.0	12.0	20.6	0.7	9.0
Industrie légère <sup>3</sup>	17.6	-4.8	-1.2	-5.5	-1.4
Industrie lourde <sup>3</sup>	74.1	22.4	31.6	2.4	15.0
Voitures particulières	6.4	14.4	14.0	-3.0	6.9
Produits électroniques	36.0	60.0	51.7	-0.1	24.9
- Semi-conducteurs	12.4	28.5	83.2	18.6	31.4
- Télécommunications	16.3	77.9	61.0	10.2	32.9
Importations totales	100.0	29.0	19.0	-2.3	11.8
Biens de consommation	10.0	22.4	14.4	8.9	22.2
Matériaux et combustibles	49.2	23.6	6.2	-0.4	30.0
Biens d'équipement	40.8	41.4	43.5	-8.2	12.4
	1998	1999	2000	2001	2002 premier semestre
<b>C. Compte de capital et financier (milliards de \$US)</b>					
Investissement direct international	0.7	5.1	4.3	0.6	-0.7
De l'étranger	5.4	9.3	9.3	3.2	0.8
A l'étranger	4.7	4.2	5.0	2.6	1.5
Investissement de portefeuille	-1.9	8.7	12.0	6.3	-5.3
De l'étranger	-0.3	7.0	12.0	11.5	-3.4
A l'étranger	1.6	-1.7	0.0	5.2	1.9
Autres investissements	-2.2	-11.4	-3.6	-10.0	7.0
De l'étranger	-8.9	-8.8	-1.3	-17.4	6.0
A l'étranger	-6.7	2.6	2.3	-7.4	-1.0
Compte de capital	0.2	-0.4	-0.6	-0.4	-0.3
<b>Total</b>	<b>-3.2</b>	<b>2.0</b>	<b>12.1</b>	<b>-3.6</b>	<b>0.7</b>
En pourcentage du PIB	-1.0	0.5	2.6	-0.9	0.3

1. Janvier à septembre en taux annuel.

2. Taux de croissance en glissement annuel.

3. Dans l'industrie légère entrent les textiles, l'habillement et les produits en caoutchouc. L'industrie lourde englobe tous les autres produits manufacturés à l'exception des produits alimentaires.

Source : Banque de Corée.

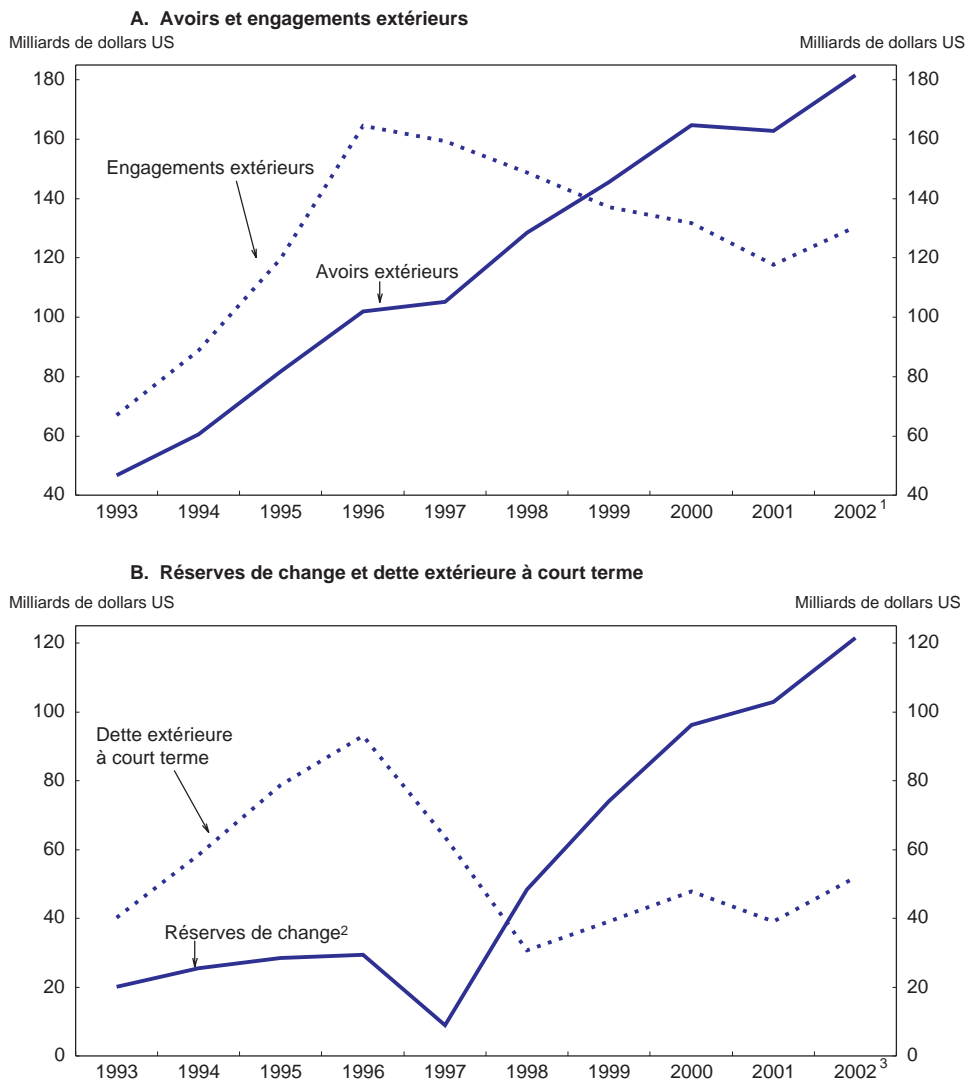
Malgré l'atonie des exportations avant le milieu de 2002 et une dégradation notable des termes de l'échange, la balance des opérations courantes est restée largement excédentaire (tableau 6). La contraction du volume des importations en 2001 s'est traduite par un excédent d'environ 2 pour cent du PIB. En 2002, la Corée a enregistré son cinquième excédent consécutif de balance courante, même si ce dernier s'est rétréci à environ 1 pour cent du PIB du fait de la forte reprise des importations. Par ailleurs, le déficit au titre des services a plus que doublé, en raison principalement d'une augmentation marquée des voyages à l'étranger. Cela a été partiellement compensé par la diminution du déficit au titre du revenu des investissements, car la Corée est devenu un pays créditeur net, avec des actifs extérieurs nets de 52 milliards de dollars (11 pour cent du PIB) en novembre 2002 (graphique 10).

La Corée a accusé un déficit du compte des opérations financières et en capital en 2001, pour la première fois depuis 1998 (tableau 6), malgré des entrées continues d'investissements de portefeuille qui ont contribué à la hausse du marché boursier. Ces investissements ont porté à 37 pour cent la part des intérêts étrangers dans la capitalisation du marché. Cependant, on a observé un ralentissement de l'investissement direct étranger et un chiffre nettement négatif dans la catégorie « autres investissements », dû à d'importants remboursements de prêts étrangers par les banques et les entreprises coréennes. Néanmoins, le déficit du compte des opérations financières et en capital a représenté moins de la moitié de l'excédent du compte des opérations courantes, si bien que les réserves de devises de la Corée ont encore augmenté. Les réserves utilisables, qui étaient tombées à moins de 10 milliards de dollars à l'époque de la crise, ont atteint 121.4 milliards de dollars à la fin de 2002 (graphique 10, partie B), le second niveau le plus élevé dans la zone de l'OCDE. Actuellement, elles représentent plus du double de la dette à court terme de la Corée.

## Évolution du marché du travail et de l'inflation

L'emploi s'est accru de 3 pour cent au premier semestre 2002, malgré une diminution continue du nombre de travailleurs dans les secteurs manufacturier et agricole (tableau 7). Cette diminution a été largement compensée par une forte progression des effectifs dans les secteurs des services et de la construction, du fait de la vigoureuse expansion de la consommation privée et de l'investissement résidentiel. La reprise de l'activité de construction s'est aussi traduite par une augmentation du nombre de journaliers de 11 pour cent, contribuant à faire baisser encore la proportion de salariés qui sont des travailleurs réguliers (chapitre IV). La rapide expansion de l'emploi a fait remonter le taux d'activité de la population active à son niveau d'avant la crise, de 62.2 pour cent, au printemps de 2002. Le rapport entre l'emploi et la population d'âge actif a aussi retrouvé son niveau de 1997. Malgré la hausse tendancielle du taux d'activité, le taux de

Graphique 10. **Position créditrice nette et réserves de change de la Corée**  
Milliards de dollars en fin d'année



1. Fin novembre.

2. Réserves utilisables uniquement, c'est-à-dire à l'exclusion des dépôts illiquides dans des banques coréennes à l'étranger.

3. Fin décembre pour les réserves de change et fin novembre pour la dette extérieure à court terme.

Source : Banque de Corée.

Tableau 7. **Évolution du marché du travail**  
 Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente

	Part en 2000	1991-97	1998	1999	2000	2001	2002 premier semestre
<b>A. Emploi</b>		2.0	-5.3	1.4	3.8	1.4	3.1
Par secteur							
Agriculture	10.9	-4.9	4.0	-5.3	-2.6	-4.2	-2.1
Construction	7.5	6.5	-21.3	-6.5	7.2	-0.4	11.6
Industries manufacturières et extractives	20.2	-0.8	-13.0	2.8	5.9	-1.0	-0.7
Services	61.5	5.4	-1.6	3.4	4.0	3.4	4.2
Par type d'emploi							
Travailleurs indépendants	28.5	2.2	-3.4	1.1	2.7	2.8	3.5
Travailleurs familiaux	9.1	-1.2	6.8	-5.4	0.1	-3.3	-3.0
Salariés	62.4	2.5	-7.8	2.7	5.0	1.5	3.8
Réguliers	29.7	2.1	-9.7	-6.3	3.3	4.0	1.4
Temporaires	21.4	4.1	-4.4	4.6	7.8	2.0	3.8
Journaliers	11.3	0.5	-8.3	31.9	3.9	-5.9	11.0
<b>B. Activité et chômage</b>							
Population âgée de 15 ans et plus		1.7	1.5	1.1	1.0	1.0	1.0
Population active		2.1	-1.0	0.8	1.5	1.1	2.2
Taux d'activité total <sup>1</sup>		61.5	60.7	60.5	60.7	60.8	61.0
Hommes <sup>1</sup>		75.9	75.2	74.4	74.0	73.6	73.8
Femmes <sup>1</sup>		48.0	47.0	47.4	48.3	48.8	49.0
Emploi/population d'âge actif		63.0	59.5	59.7	61.6	62.1	63.3
Taux de chômage <sup>4</sup>		2.4	6.8	6.3	4.1	3.7	3.3
<b>C. Salaires</b>							
Ensemble de l'économie							
Gains <sup>2</sup>		11.0	-2.5	12.0	8.1	5.6	10.0
Heures ouvrées		-0.4	-1.9	4.5	-0.9	-1.1	-1.8
Gains horaires		11.5	-0.6	7.3	9.0	6.8	12.0
Gains horaires réels <sup>3</sup>		4.3	-7.6	6.4	6.6	2.6	8.9
Coûts unitaires de main-d'œuvre <sup>4</sup>		5.9	0.7	-5.6	-0.2	4.4	7.0
Secteur manufacturier							
Gains		11.8	-3.1	14.7	8.6	6.3	9.0
Coûts unitaires de main-d'œuvre		1.7	-10.1	-9.6	0.2	4.4	..

1. En pourcentage de la population de plus de 15 ans.

2. Entreprises du secteur non agricole employant plus de dix travailleurs. Le ministère du Travail a commencé de suivre les entreprises de plus de cinq salariés en janvier 1999. Cette enquête a fait apparaître une hausse des rémunérations de 8.0 pour cent en 2000, 5.1 pour cent en 2001 et 9.7 pour cent au premier semestre 2002.

3. Corrigés de l'indice implicite des prix à la consommation.

4. Prévission OCDE pour le premier semestre 2002.

Source : Banque de Corée, Bureau national de statistique et ministère du Travail.

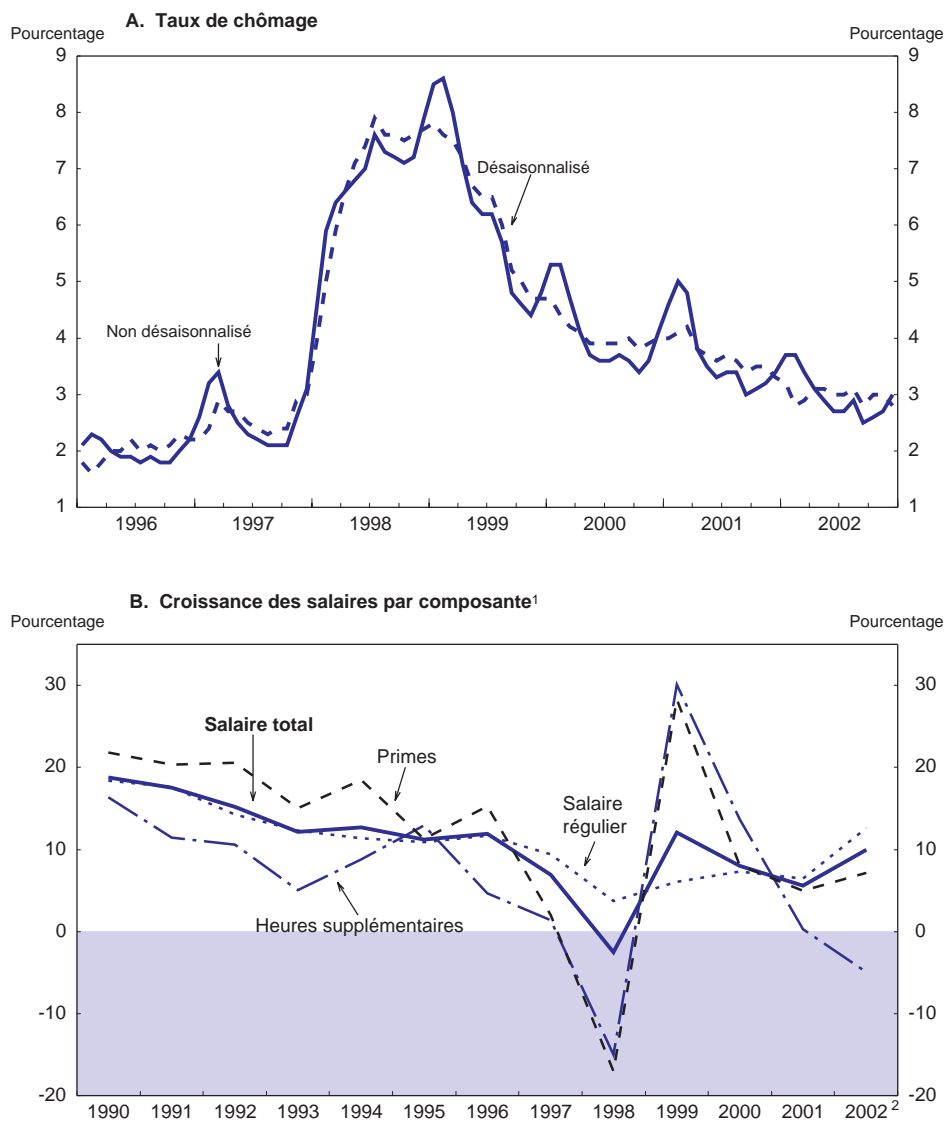
chômage est revenu à moins de 3 pour cent au milieu de 2002, son niveau le plus bas depuis la crise (graphique 11). La progression des salaires s'est accélérée, passant de 5,6 pour cent en 2001 à 10 pour cent au premier semestre 2002 (partie B). La productivité s'est aussi améliorée avec la reprise économique au premier semestre 2002, sans pourtant égaler la hausse des salaires horaires réels – qui est passée de 2,6 pour cent en 2001 à 9 pour cent au premier semestre 2002 – ce qui semble indiquer de fortes hausses des coûts unitaires de main-d'œuvre.

L'engagement pris par le gouvernement d'instaurer la semaine de travail de cinq jours renforce l'incertitude concernant l'évolution future des salaires. Ramener la durée du travail de 44 à 40 heures entraînerait un bond de 10 pour cent des salaires horaires si la rémunération du travail restait inchangée, comment l'exigent les syndicats, et la hausse pourrait être supérieure à 14 pour cent selon la Fédération des industries coréennes (2002). Après deux années de discussions, la Commission tripartite, composée de représentants des travailleurs, des employeurs et du gouvernement, n'est pas parvenue à un accord. Néanmoins, à l'automne 2002 le gouvernement a soumis à l'Assemblée nationale un projet de loi qui vise à instaurer progressivement la semaine de travail de cinq jours entre 2003 et 2010, en commençant par les plus grandes entreprises, tout en réduisant le nombre de jours fériés et en opérant d'autres ajustements du temps de travail<sup>8</sup>. Le plan du gouvernement aurait limité à 2,7 pour cent l'impact à la hausse sur les salaires. Par ailleurs, certaines entreprises, notamment les institutions financières, ont déjà adopté la semaine de cinq jours dans le cadre de leur convention collective. L'Assemblée nationale a récemment décidé de laisser en suspens le projet de loi, auquel s'opposent vivement tant les employeurs que les travailleurs. Il reste que la réduction du temps de travail sera l'un des principaux objectifs des travailleurs lors des négociations salariales au niveau des entreprises.

L'inflation tendancielle est actuellement stable, aux alentours de 3 pour cent, malgré l'évolution du marché du travail (graphique 12). En 2001, l'inflation – générale aussi bien que tendancielle – s'était accélérée avec la dépréciation du won de 8 pour cent en termes pondérés des échanges et les effets décalés, directs et indirects, de la hausse des prix du pétrole. On peut citer comme autres facteurs l'augmentation des loyers, des prix de l'alimentation, et la hausse de 7,5 pour cent des tarifs des services publics.

L'inflation s'est calmée et stabilisée en 2002. L'inflation de base s'est établie à 3 pour cent (en glissement annuel) en 2002, l'inflation générale étant un peu moins forte en raison du ralentissement des prix du pétrole. Le taux de change a de nouveau joué un rôle dans la mesure où l'appréciation de 6 pour cent en termes pondérés des échanges enregistrée en avril et juillet a eu un effet modérateur sur l'inflation. Si l'on en juge par l'expérience passée, il semble qu'une hausse de cette importance réduira l'inflation des prix à la consommation de ½ point, cet effet s'opérant pour l'essentiel en l'espace de six mois. Un second

Graphique 11. Tendances du marché du travail

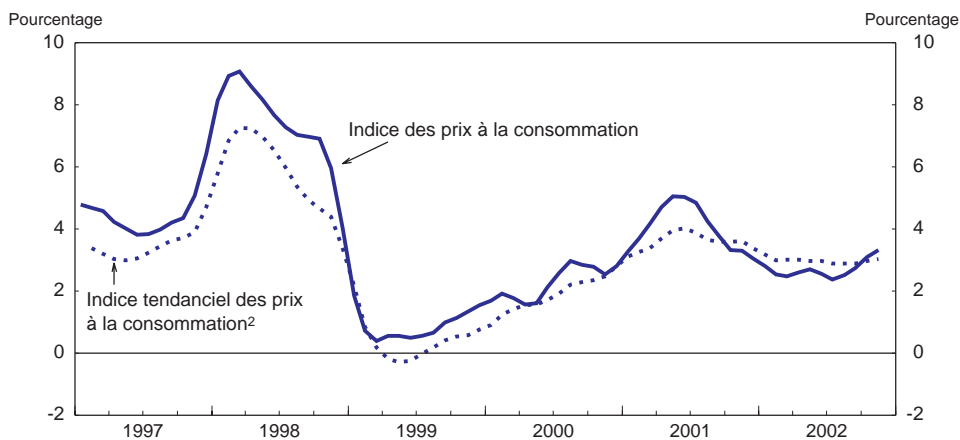


1. Entreprises du secteur non agricole employant plus de dix travailleurs.

2. Premier semestre 2002.

Source : Ministère du Travail.

Graphique 12. **Évolution des prix à la consommation**  
 Pourcentage de variation en glissement annuel<sup>1</sup>



1. Moyenne mobile sur trois mois.

2. Hors produits énergétiques et agricoles (à l'exception des céréales).

Source : Bureau national de statistique.

facteur de stabilisation de l'inflation en 2002 a été une diminution des tarifs des services publics, qui représentent 15 pour cent de l'indice des prix à la consommation, après deux années de hausses de 7 pour cent. Ce facteur a aussi minoré l'inflation de 0.2 point, contrairement à 2001 où il l'avait majorée de 1 point. En résumé, n'eussent été l'incidence de l'appréciation de la monnaie et la baisse des tarifs publics, l'inflation aurait été beaucoup plus virulente. Cependant, l'effet stabilisateur de ces deux facteurs s'est atténué au second semestre 2002. Enfin, le net alourdissement déjà évoqué des coûts unitaires de main-d'œuvre en 2001 et 2002 ajoutera à la pression inflationniste.

Une autre incertitude entourant les perspectives d'inflation est liée à la hausse des prix du logement. Le marché de l'immobilier influe directement sur les prix à la consommation par le biais des variations des coûts du logement, qui ont un poids de 13 pour cent dans l'indice. Le système *chonsei*<sup>9</sup> de location de logements représente environ 70 pour cent de cette catégorie, le système moins courant de loyer mensuel représentant la quasi-totalité du reste. Si l'indice des prix à la consommation tenait compte de la hausse de 16 pour cent des loyers *chonsei* notifiée par Kookmin Bank en 2002 (graphique 6), cela aurait majoré de 1½ point le taux d'inflation. Cependant, la hausse des loyers *chonsei* indiquée dans l'indice des prix a été relativement faible, de 6 pour cent<sup>10</sup>. Elle a néanmoins représenté un quart de l'augmentation de 2.7 pour cent de l'indice global des prix



à la consommation en 2002<sup>11</sup>. Les prix de l'immobilier influent aussi sur l'inflation par le biais des coûts de production, de la pression de la demande et des anticipations inflationnistes. Les prix du logement ayant augmenté d'un tiers, les travailleurs font pression pour obtenir des relèvements de salaire qui leur permettraient de financer leurs frais de logement. L'alourdissement des coûts de main-d'œuvre fera lui-même monter les coûts de production et les anticipations inflationnistes. En même temps, la meilleure santé des entreprises et l'amélioration de leurs bilans tendent à stimuler la consommation et l'investissement. Les rapides hausses des prix de l'immobilier observées au cours de la seconde moitié des années 80 ont abouti à une forte accélération des salaires et de l'inflation. Toutefois, à la suite d'un certain nombre de mesures prises par le gouvernement, les prix immobiliers réels se sont stabilisés au dernier trimestre de 2002 dans le contexte d'une certaine modération de la demande intérieure.

## **Perspectives économiques**

### ***Perspectives pour 2003 et 2004***

La vigueur de la demande intérieure, qui a affiché une progression estimée à 6¾ pour cent en 2002, a tiré la reprise économique en Corée. Cependant, les secteurs moteurs – consommation privée et investissement dans la construction – seront sans doute moins dynamiques à partir de 2003. La forte expansion de la consommation privée a été étayée par des conditions de crédit faciles qui ont atténué les contraintes de liquidité, si bien que le taux d'épargne des ménages est revenu au-dessous de 10 pour cent en 2002. Le recours accru à l'emprunt a alourdi sensiblement les engagements financiers par rapport au revenu disponible, d'où une baisse des actifs financiers nets des ménages. Par ailleurs, Le Service de surveillance financière a apporté des modifications à la réglementation en novembre 2002, qui tendent à décourager l'expansion du crédit aux ménages<sup>12</sup>. Dès le troisième trimestre de 2002, la consommation privée s'est nettement ralentie (tableau 3) et cela semble devoir continuer. La progression de la consommation privée sera donc sans doute un peu moins marquée que la croissance économique en 2003 et 2004, après l'avoir dépassée en 2000 et 2001, ce qui permettra une légère remontée du taux d'épargne et du patrimoine financier net des ménages. Par ailleurs, la baisse des prix des actions – 30 pour cent depuis avril 2002 – exercera un effet de richesse négatif et affaiblira le moral des consommateurs. De fait, la confiance des ménages accuse déjà un recul de 14 pour cent par rapport au sommet atteint au premier semestre 2002 (graphique 3). L'ampleur de la baisse des prix des actions, malgré la vigoureuse reprise économique, reflète la sensibilité du marché boursier coréen aux investisseurs étrangers. De plus, le rôle peu important des fonds de pension et des autres investisseurs institutionnels nationaux sur le marché des titres contribué à cette instabilité.

Il ne faut pas non plus s'attendre à ce que l'investissement dans la construction conserve son taux de croissance élevé. De fait, il a baissé de près de 4 pour cent au troisième trimestre de 2002, en raison peut-être de l'effet des mesures adoptées l'an passé afin de calmer le marché du logement. Il est donc probable que l'investissement dans la construction se ralentira en 2003.

Avec la décélération des composantes motrices de la demande intérieure, le maintien du taux actuel d'expansion jusqu'à la fin de 2004 dépendra sans doute d'un rebond de la croissance des exportations, qui elle-même stimulera l'investissement en machines et outillage. Le net redressement des exportations au troisième trimestre de 2002 a été un signe positif à cet égard. Cette reprise devrait être soutenue par l'expansion des marchés extérieurs de la Corée, qui pourrait passer de 3¾ pour cent en 2002 à environ 9 pour cent en 2003 et 2004<sup>13</sup>. Cela porterait la croissance des exportations à plus de 10 pour cent et aurait un effet positif sur l'investissement en machines et outillage, tout en maintenant un excédent de balance courante d'environ 1 pour cent du PIB. En l'absence de forte demande d'exportations, il est prévu une expansion économique de 5½-6 pour cent en 2003 et 2004 (tableau 8). Ces prévisions sont fondées sur les hypothèses suivantes, incorporées dans les *Perspectives économiques de l'OCDE* de décembre 2002 :

- Le taux de change se stabilise à son niveau de novembre 2002, soit 1 219 wons par dollar et 10 wons par yen<sup>14</sup>.
- Les prix du pétrole passent de 23.9 dollars le baril en 2002 à 25.8 dollars en 2003 avant de retomber à 24.8 dollars en 2004.
- Le taux d'intérêt à court terme (taux des certificats de dépôt à 91 jours) augmente légèrement, de moins de 5 pour cent à 5¾ pour cent au début de 2004, tandis que le rendement des obligations publiques à long terme passe de 6 pour cent à 7¾ pour cent.
- La politique budgétaire vise à maintenir le budget consolidé de l'État – compte non tenu de l'excédent du compte de la sécurité sociale ni des coûts de la restructuration financière – en équilibre.

L'inflation va sans doute s'accélérer pour passer de son taux actuel d'environ 3 pour cent à 3½ pour cent en 2003, sommet de la nouvelle fourchette cible à moyen terme de 2.5-3.5 pour cent, en dépit de la modération attendue de la demande interne. L'un des facteurs en cause est la hausse des coûts unitaires de main-d'œuvre, qui ont augmenté de 4½ pour cent en 2001 et, selon les estimations, de 7 pour cent au premier semestre 2002, dans le contexte d'un taux de chômage inférieur à 3 pour cent. Même si la progression de l'emploi se ralentit en raison de l'essoufflement attendu dans le secteur de la construction, le taux de chômage annuel moyen restera probablement à un peu moins de 3 pour cent jusqu'à la fin de 2004. La hausse prévue du prix du pétrole en 2003 aura aussi une certaine incidence. Par ailleurs, deux facteurs spéciaux, la baisse des tarifs des

Tableau 8. **Perspectives à court terme**<sup>1</sup>  
 Pourcentage de variation à prix constants de 1995

	Part du PIB en 2000 <sup>3</sup>	2000	2001	2002	2003	2004
<b>Demande et production</b>						
Consommation privée	57.3	7.9	4.2	7.3	4.5	4.2
Consommation publique	10.2	0.1	0.2	3.5	2.0	2.0
Formation brute de capital fixe	28.7	11.4	-1.9	6.5	5.9	6.9
Machines et outillage	12.8	35.3	-9.8	5.5	7.9	6.3
Construction	15.8	-4.1	5.8	7.3	4.3	6.4
Demande intérieure finale	96.2	8.2	2.0	6.7	4.7	4.6
Formation de stocks <sup>2</sup>	0.0	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Demande intérieure totale	96.2	8.1	2.0	6.8	4.7	4.7
Exportations de biens et services	45.0	20.5	1.0	8.7	11.0	10.2
Importations de biens et services	42.2	20.0	-2.8	12.0	10.9	10.0
Solde extérieur <sup>2</sup>	2.8	3.1	1.5	0.3	1.8	1.8
PIB	100.0	9.3	3.0	6.1	5.8	5.7
<b>Prix</b>						
Indice implicite des prix du PIB		-1.1	1.4	2.1	2.4	2.7
Indice implicite des prix de la consommation privée		2.2	4.0	2.8	3.6	3.4
Indice des prix à la consommation		2.3	4.1	2.7	3.5	3.3
<b>Marché du travail</b>						
Croissance de l'emploi		3.8	1.4	2.6	1.6	1.6
Taux d'activité <sup>4</sup>		60.7	60.8	61.3	61.8	61.9
Salaire moyen		5.1	5.5	9.0	7.3	7.5
Taux de chômage		4.1	3.7	2.9	2.8	2.7
<b>Balance des paiements</b>						
Balance des opérations courantes (milliards de \$US)		12.2	8.6	5.0	5.4	7.4
En pourcentage du PIB		2.7	2.0	1.1	1.0	1.3

1. Ces prévisions sont identiques à celles présentées dans OCDE, *Perspective économiques n° 72* (décembre 2002).

2. Contribution à la croissance du PIB.

3. La somme des différents postes ne correspond pas au PIB en raison d'un écart statistique équivalant à 1.1 pour cent du PIB.

4. Population active en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus.

Source : OCDE.

services publics et l'appréciation de la monnaie, qui ont freiné l'inflation en 2002, cesseront sans doute d'agir en 2003. Enfin, la hausse des prix de l'immobilier au troisième trimestre de 2002 a alourdi les coûts de production et intensifié les pressions de la demande et les anticipations inflationnistes. L'inflation pourrait s'accélérer davantage que prévu si les mesures mises en œuvre pour stabiliser les prix du logement s'avèrent inefficaces.

Le risque le plus évident concernant ces prévisions, fondées sur une expansion soutenue de la demande extérieure, réside dans une reprise plus tardive que prévu de l'économie mondiale. Si l'expansion des marchés d'exportation ne s'accélère pas en 2003 comme prévu, l'activité économique coréenne pourrait se ralentir notablement. En revanche, certains signes positifs dans le secteur TIC laissent penser qu'une vigoureuse reprise sur ce marché pourrait conduire à une croissance plus rapide que prévu. Il existe aussi dans le secteur intérieur un certain nombre d'incertitudes qui pourraient limiter le rythme et la durabilité de l'expansion. La plus importante est peut-être la flambée des prix immobiliers. Si les mesures fiscales et réglementaires mises en œuvre par le gouvernement ne réussissent pas à freiner la hausse tendancielle des prix du logement, il faudra peut-être prendre des mesures de politique monétaire qui ralentiraient l'activité économique afin d'atteindre l'objectif d'inflation à moyen terme. Le comportement des ménages face aux nouvelles conditions financières constitue une autre incertitude. Même si les prévisions tablent sur une légère remontée du taux d'épargne et une stabilisation des actifs financiers nets des ménages par rapport à leur revenu, les consommateurs pourraient devenir plus prudents au cours de la période d'incertitude à venir et réduire leur consommation davantage que prévu. Enfin, le fait que plus d'un quart des grandes entreprises ont des taux de couverture des charges d'intérêts inférieurs à l'unité semble indiquer qu'il faudra poursuivre la restructuration, ce qui pourrait avoir des effets négatifs temporaires sur le marché du travail et sur la confiance. Cependant, la solidité financière des banques atténue les risques liés à cette restructuration (voir le chapitre IV).

### ***Perspectives de croissance à moyen terme***

L'économie de la Corée a connu une croissance annuelle moyenne de 7 pour cent depuis 1998, mais il n'est pas certain qu'elle puisse tenir ce rythme dans le moyen terme. Le taux de croissance dépendra de l'effectif et de la qualité de la population active, du rythme d'accumulation du capital et des gains de productivité totale des facteurs, qui dépendent de paramètres tels que le progrès technologique et l'amélioration de l'affectation des ressources. Du fait des importantes réformes structurelles opérées récemment en Corée, il est particulièrement difficile d'estimer les contributions à la croissance en se basant sur l'expérience passée.

Étant donné l'expansion plus lente de la population d'âge actif, la progression de l'emploi, qui a contribué pour plus de 1 point de pourcentage à la croissance dans les années 90, va sans doute se ralentir au cours de la présente décennie, même dans l'hypothèse d'une hausse des taux d'activité (tableau 9). Cependant, l'élévation régulière du niveau d'instruction moyen des travailleurs continuera de contribuer grandement à la croissance. L'accumulation de capital se

Tableau 9. Taux de croissance potentielle de la Corée

Période	Taux de croissance potentielle	Contribution			
		Emploi <sup>1</sup>	Capital humain	Capital physique	Productivité totale des facteurs
<b>A. La qualité du système économique de la Corée s'améliore grâce à la réforme structurelle et à l'extension de l'ouverture internationale</b>					
1991-1995	6.8	1.3	0.6	4.0	0.8
1996-2000	5.7	1.0	0.6	2.4	1.6
2003-2007	5.2	0.6	0.7	2.0	2.0
2008-2012	4.8	0.2	0.6	2.0	2.0
2003-2012	5.0	0.4	0.6	2.0	2.0
<b>B. La qualité du système économique de la Corée et son degré d'ouverture internationale restent à leur niveau actuel</b>					
1991-1995	6.8	1.3	0.6	4.0	0.8
1996-2000	5.7	1.0	0.6	2.4	1.6
2003-2007	4.6	0.6	0.7	1.9	1.5
2008-2012	4.2	0.2	0.6	1.9	1.5
2003-2012	4.4	0.4	0.6	1.9	1.5

1. Étant supposé que le taux d'activité (15-65 ans) passe de 73.9 pour cent en 2002 à 74.5 pour cent en 2012 pour les hommes, et de 51.4 à 53.0 pour cent chez les femmes au cours de la même période.

Source : Chin Hee Hahn *et al.* (2002).

ralentira probablement aussi, car la contraction récente du taux d'épargne réduit la part toujours importante de l'investissement dans le PIB. A supposer que le vaste programme de réformes destiné à mettre en place un système obéissant davantage aux forces du marché se traduise par des gains de productivité plus élevés, la croissance potentielle estimée atteindrait quelque 5½ pour cent sur la période 2003-2007 (Hahn *et al.*, 2002). Toutefois, si les réformes économiques ne sont pas poursuivies et que la productivité totale des facteurs conserve son taux de progression annuelle de 1½ pour cent enregistré au cours de la seconde moitié des années 90, le taux de croissance potentielle se ralentira à 4.6 pour cent en raison du ralentissement de la consommation de travail et de capital. Bien entendu, ces prévisions sont entourées d'une incertitude considérable. D'après un chercheur, le taux de croissance potentielle de la Corée sur la période 2000-2002 a été estimé entre 5.1 et 6.7 pour cent selon les méthodes utilisées (Choi, 2002). Bien que ces estimations soient entachées d'une large marge d'erreur, il est clair que, vu le ralentissement probable de la croissance des intrants, le taux de croissance futur de l'économie coréenne dépendra fortement de l'amélioration de la productivité totale des facteurs. L'accélération des gains

de productivité sera facilitée par des mesures adaptées de politique macro-économique (chapitre II), visant notamment à améliorer le système de gestion des dépenses publiques (chapitre III). Par ailleurs, il importe de poursuivre le programme de réforme structurelle lancé dans le sillage de la crise tout en prenant des mesures en vue d'intensifier la concurrence tant nationale qu'internationale (chapitre IV). Enfin, des dispositifs destinés à améliorer les cadres réglementaires de l'éducation, de la R-D et des entreprises conjointes tendront à stimuler la croissance potentielle.

## Notes

1. Selon la Fédération coréenne de banques, le problème est concentré sur les cartes de crédit, avec un taux d'impayés de 7.4 pour cent. Par contre, le taux d'impayés pour les crédits bancaires n'était que de 1 pour cent.
2. Selon une estimation, une hausse de 10 pour cent des prix des actions fait progresser la consommation privée de 0.6 pour cent dans un délai de trois à six mois. (Kim et Moon, 2001).
3. D'après une étude récente (Shim, 2001), la corrélation étroite entre les cours des actions et la consommation depuis la crise reflète l'aptitude accrue des cours boursiers à dénoter le flux de revenus futur des consommateurs.
4. Les taux de la taxe sur les voitures, les climatiseurs et la bijouterie ont été réduits, tandis que les appareils ménagers électroniques ont été exonérés. Cette taxe a pour but de favoriser les économies d'énergie et de réduire la consommation ostentatoire.
5. Le ministère de la Construction et des Transports a mis en place le système de « lotissement » pour l'affectation des logements neufs. Lorsqu'un projet de construction de logements est annoncé, ceux qui ne possèdent pas de logement ont le droit de faire une demande s'ils remplissent d'autres conditions, notamment disposer d'une épargne suffisante. Les gagnants sont tirés au sort. Après la crise financière, ce système a été modifié afin de relancer le marché du logement. *En premier lieu*, les prix du lotissement, qui étaient auparavant plafonnés, ont été libérés en 1999. *En second lieu*, le droit au lotissement, dont le prix est inférieur au prix du logement fini sur le marché, peut maintenant être cédé, ce qui permet aux spéculateurs d'acheter et de revendre ces droits. *En troisième lieu*, en 2002, ceux qui avaient déjà acheté des logements dans le cadre de ce système ont été autorisés à faire de nouvelles demandes. *Enfin*, l'obligation d'ouvrir des comptes spéciaux dans des banques pour avoir le droit de faire une demande a été assouplie.
6. Par contre, la construction non résidentielle est restée sans vigueur, en baisse au premier semestre 2002 après une faible hausse de 3 pour cent en 2001.
7. L'investissement en machines et outillage représente environ deux tiers de l'investissement des entreprises, qui est défini comme étant l'investissement total moins l'investissement résidentiel et l'investissement public.
8. La date butoir fixée pour l'application du nouveau dispositif dépend de la taille de l'entreprise. A titre d'exemple, les entreprises de plus de 1 000 salariés devront mettre en œuvre le nouveau système d'ici à juillet 2003, mais celles de plus de 20 salariés n'auront pas à le faire avant juillet 2007. Les entreprises de moins de 20 salariés auront jusqu'à fin 2010 pour se mettre en règle.
9. Dans le système *chonsei*, le locataire donne au propriétaire une somme forfaitaire, équivalant généralement à 60-70 pour cent du coût du logement. Les intérêts reçus

sur cette somme forfaitaire procurent un revenu au propriétaire pendant deux ans, après quoi la somme forfaitaire est restituée au locataire. Le « loyer » ainsi généré dépend du montant de la somme forfaitaire et des taux d'intérêt.

10. L'indice des prix se caractérise par un coefficient de pondération relativement faible pour les appartements, qui ont été à l'origine des récentes hausses de prix. De fait, pour les loyers de type *chonsei*, les appartements ont un poids de 28 pour cent dans l'indice de prix contre 57 pour cent dans l'indice Kookmin Bank.
11. Si la contribution globale des coûts du logement – y compris les loyers mensuels et autres charges – est prise en compte, elle représente 0.8 point d'inflation, soit un tiers du total.
12. Le coefficient de risque appliqué aux prêts aux ménages a été relevé, ce qui force les banques à détenir des réserves plus importantes. Par exemple, les réserves pour sinistres à régler requises pour les prêts immobiliers « normaux » passent de 0.75 à 1 pour cent. De plus, sept banques ont été épinglées pour avoir surévalué le nantissement de ménages demandant des prêts.
13. L'estimation de la croissance des marchés d'exportation repose sur une moyenne pondérée de la croissance des importations en volume sur les marchés de la Corée. Les poids sont déterminés par la part du pays considéré dans les exportations de la Corée. Cette progression est prévue dans les *Perspectives économiques de l'OCDE* (n° 72) publiées en décembre 2002.
14. Les prévisions de l'OCDE reposent sur l'hypothèse de taux de change inchangés, sauf dans le cas de certains pays à forte inflation.
15. Bien que la Banque centrale ait désormais opté pour une politique fondée sur les taux d'intérêt, elle continue de suivre l'évolution des agrégats monétaires, notamment M3, jugés liés aux anticipations inflationnistes.
16. Drew (2001) a analysé l'intérêt d'adopter un objectif à moyen terme dans le cas de la Nouvelle-Zélande.
17. Une étude de 1992 de la Banque mondiale plaçait d'ailleurs la Corée à l'avant-dernier rang de 72 pays classés en fonction de la plus ou moins grande indépendance de leur banque centrale (Cukierman, Webb et Neyapti, 1992).
18. « Report on the Observance of Standards and Codes (ROSC): Republic of Korea, Fiscal Transparency » (Washington, DC : Fonds monétaire international, 23 janvier 2001).
19. En 2001, les prêts aux PME ont progressé de 16 000 milliards de wons (3 pour cent du PIB), tandis que ceux aux grandes entreprises ont reculé. Cette tendance s'est poursuivie en 2002, où les prêts se sont accrus de 99 000 milliards de wons, somme sur laquelle 37 000 milliards de wons sont allés aux PME tandis que la part des grandes entreprises n'a pas varié. En décembre 2002, les PME avaient reçu 192 000 milliards de wons sous forme de prêts d'institutions financières, ce qui représentait plus des quatre cinquièmes des prêts totaux de ces institutions aux entreprises.
20. Selon ce système, le taux de change était déterminé à l'intérieur d'une certaine fourchette par rapport à la moyenne pondérée des taux de change de la veille.
21. A la fin de mars 2002, Moody a relevé la note de la Corée de Baa2 à A3 ; un peu plus tard, Fitch et S&P ont relevé la cote de la Corée, de BBB+ à A au mois de juin pour le premier, et de BBB+ à A- au mois de juillet pour le second.
22. Aucune mesure n'a semble-t-il été prise pour maintenir la parité du won et du yen (Moon, 2002).



23. Avec le système SFP utilisé en Corée, les recettes produites par les opérations de privatisation menées pour des raisons politiques sont inscrites au poste « capacité de financement », ce qui gonfle l'excédent public. Le produit des privatisations a totalisé 24 100 milliards de wons depuis 1998, dont 14 500 milliards de wons sont passés dans le budget.
24. De plus, le produit des privatisations n'est pas considéré comme une partie des recettes publiques dans le système de comptabilité nationale de 1993.
25. Les cinq caisses de sécurité sociale sont la Caisse nationale de retraite, le Fonds de pension des enseignants, le Fonds d'indemnisation des accidents du travail, la Caisse d'assurance-chômage et le Fonds du mérite national. La Caisse nationale de retraite représente 90 pour cent du total.
26. On peut faire valoir que l'augmentation des cotisations des travailleurs indépendants au Régime national de retraite est dans une certaine mesure volontaire. En 2000, 11,8 millions de personnes – un peu plus de la moitié du nombre de salariés – cotisaient au Régime national de retraite. Environ le quart des personnes ayant un emploi – travailleurs familiaux, personnes couvertes par les systèmes professionnels publics, personnes âgées de plus de 60 ans ou de moins de 18 ans – ne sont pas couvertes par le Régime national de retraite. Un dernier quart des personnes occupant un emploi – essentiellement les travailleurs indépendants – ne cotisaient donc pas. La décision d'un nombre croissant de travailleurs indépendants de cotiser témoigne de leur volonté d'épargner en vue de la retraite en réunissant les conditions requises pour percevoir une pension du Régime national de retraite, pension dont le niveau est partiellement fonction des cotisations individuelles.
27. Les dépenses totales, y compris les budgets supplémentaires, devaient s'établir à 147 200 milliards de wons, soit une progression de 14 pour cent par rapport aux résultats de 2000, année elle aussi marquée par des dépenses sensiblement inférieures aux prévisions. Par rapport au budget initial de 2000, le budget initial de 2001 prévoyait une augmentation de 5,4 pour cent des dépenses. Le gouvernement a adopté deux budgets supplémentaires en 2001, dont un après les attentats du 11 septembre aux États-Unis qui a gonflé les dépenses de 1 600 milliards de wons.
28. L'objectif est de faire en sorte que le prix du gazole passe de 54 pour cent du prix de l'essence en 2001 à 75 pour cent d'ici 2006, et de porter pendant la même période le prix du GPL de 30 à 60 pour cent du prix de l'essence.
29. Étant donné que l'excédent de la sécurité sociale est estimé à 3 pour cent aussi bien en 2002 qu'en 2003, le prendre ou non en compte ne modifie pas l'ampleur de l'assainissement.
30. Par rapport au budget initial de 2002, l'accroissement des dépenses en 2003 n'est que de 1,4 pour cent.
31. Si les dépenses financées au moyen de cartes de crédit sont supérieures à 10 pour cent du revenu, 20 pour cent de ce montant peuvent être déduits de l'impôt sur le revenu. De plus, les factures des cartes de crédit font l'objet d'une loterie afin d'encourager l'utilisation de ce mode de paiement.
32. En 2001, ce Centre a reçu en moyenne 4 417 appels par jour.
33. Les réductions des plus-values réalisées lors d'un changement d'activité, du déplacement d'une usine et du transfert d'actifs immobiliers dans le cadre de la restructuration ont été supprimées. De plus, il a été mis fin à la réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés pour changement d'activité.

34. Dans le passé, toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires était inférieur à 48 millions de wons étaient autorisées à acquitter la TVA sur la base du chiffre d'affaires. Avec le nouveau système, les entreprises de certaines branches, telles que les entreprises manufacturières, extractives et immobilières, sont traitées comme des contribuables ordinaires quel que soit le montant de leur chiffre d'affaire.
35. Pour une description beaucoup plus complète des politiques et des enjeux en matière de revenu de retraite, voir OCDE (2001).
36. Une autre tranche de 12 pour cent des personnes âgées a droit à des versements complémentaires équivalant à 3 pour cent environ du salaire moyen.
37. Ce chiffre ne tient pas compte des personnes âgées qui perçoivent la pension publique militaire ou la prestation de vieillesse.
38. En 1996, un peu plus de 25 pour cent des personnes âgées avaient un revenu inférieur à la moitié du revenu médian des ménages, alors que cette proportion était de 10 pour cent pour la population dans son ensemble ; voir Kwon (1999).
39. Tandis que le taux de remplacement pour un travailleur à revenu moyen est de 60 pour cent, il s'élève à 90 pour cent pour un travailleur dont les gains représentent la moitié du revenu moyen.
40. Sur les 21.1 millions de personnes employées en 2000, près de 5 millions étaient exemptées du Régime national de retraite. Il s'agit des personnes couvertes par les régimes publics de pension professionnelle (1.1 million) des travailleurs familiaux (1.9 million), des personnes de plus de 60 ans (1.7 million) et des personnes de moins de 18 ans (0.2 million).
41. Les travailleurs qui ont bénéficié d'exemptions doivent cotiser à une date ultérieure pour couvrir les périodes correspondantes.
42. Au cours des trois prochaines décennies, les dépenses publiques de retraite devraient croître à raison de 5 points de PIB et celles des régimes de retraite professionnelle de 3 points. Les dépenses en soins de santé liées à l'âge exerceront probablement des pressions accrues sur les budgets publics, tandis que les coûts potentiels de la réunification sont élevés, mais incertains.
43. Selon les estimations officielles, le régime actuel exigerait des cotisations de 19 pour cent pour parvenir à l'équilibre avec un taux de remplacement de 60 pour cent.
44. Au cours de la période 1998-2001, le taux de rendement des actifs investis a été inférieur au taux moyen du marché, principalement à cause de l'ampleur des concours à l'État. Le taux moyen de rendement des investissements sur la période 1988-2001 a été estimé à 9.87 pour cent. Ce chiffre correspondait à des rendements de 9.32 pour cent pour les dépôts dans le secteur public et de 10.78 pour cent dans le secteur financier. Le dépôt obligatoire dans un organisme d'État a été supprimé en 2001. En 2002, 26 pour cent des prêts du Régime national de retraite étaient accordés aux pouvoirs publics, ces crédits devant être remboursés avant 2005.
45. Le financement externe complet n'est pratiqué que par 8 pour cent des sociétés, tandis que 19 pour cent d'entre elles assurent un financement uniquement interne (Choi, 2000). A la suite de la crise, environ un quart des travailleurs ayant droit à l'indemnité ont déclaré qu'ils ne l'avaient pas perçue (Phang, 2001). En conséquence, le gouvernement a mis sur pied un fonds de garantie des salaires afin d'indemniser partiellement les travailleurs dont les employeurs n'avaient pas honoré leurs obligations.

46. En 2000, le gouvernement a réformé le système d'imposition des retraites (OCDE, 2001) dans l'optique dite EET. Les réformes visent à remplacer la taxation des cotisations par la taxation des prestations, mais d'importantes déductions d'impôts sont accordées.
47. On a constaté qu'une faible inflation a pour effet positif de réduire les taux d'intérêt réels et d'encourager l'investissement tout en tempérant l'instabilité de la croissance de la production. De plus, de faibles niveaux d'inflation tendent à atténuer l'instabilité de l'inflation, avec les coûts d'efficience qui en sont le corollaire.
48. Pour un aperçu des questions concernant la gestion des dépenses publiques dans les pays de l'OCDE, voir Atkinson et Van den Noord (2001).
49. La mise en place du système de sécurité sociale s'explique par un élargissement des grandes priorités à la protection sociale et à la croissance économique. C'est ainsi qu'ont été créés un système national de retraite en 1988, une assurance-maladie nationale en 1992 et un régime d'assurance-chômage en 1995. Si le niveau des dépenses publiques à caractère social est faible actuellement, c'est parce que le système de retraite n'a pas atteint son régime de croisière en n'ayant encore que peu de bénéficiaires.
50. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les dépenses sociales publiques sont plus faibles en net (après impôt) qu'en brut (avant impôt), car l'État a tendance à récupérer plus d'argent par la taxation des revenus de transfert de source publique que la valeur des avantages fiscaux accordés à des fins sociales. En revanche, on estime que les dépenses sociales publiques nettes sont plus élevées en Corée et aux États-Unis. En 1997, les dépenses sociales publiques nettes représentaient en Corée 4.6 pour cent du PIB, contre 4.4 pour cent pour les dépenses sociales publiques brutes (Adema, 2001).
51. Si l'on ajoute les dépenses privées pour l'éducation extra-scolaire (qui représentent 5 pour cent du revenu total des ménages), les dépenses de la Corée au titre de l'éducation sont sans doute les plus élevées au monde.
52. Pour venir en aide aux chômeurs, les autorités ont élargi l'assurance-chômage, créé des emplois temporaires dans le secteur public, offert davantage de possibilités de formation professionnelle et mis en place un « Programme temporaire de protection des conditions de vie ».
53. Dans la plupart des pays de l'OCDE, la mise en place des programmes et services de politique sociale et leur élargissement, de même que l'alourdissement de la charge d'intérêts, ont abouti à une hausse persistante des dépenses des administrations publiques jusqu'aux années 80. Pour un examen de l'évolution des dépenses publiques dans les pays de l'OCDE, voir Tanzi et Schuknecht (2000) ainsi que Atkinson et van den Noord (2001).
54. On entend par « quasi-impôts » tout un ensemble de droits, redevances et cotisations qui ne résultent pas de la législation fiscale. On estime que cette parafiscalité représente environ 1 pour cent du PIB (voir le chapitre II).
55. En vertu des modifications de décembre 2001 de la *loi sur la gestion des fonds*, les fonds publics seront soumis à approbation parlementaire à partir du budget de 2003. Cette réforme va également transformer un certain nombre de fonds « extrabudgétaires » en fonds publics.
56. Jusqu'au budget 2002, le montant total des dépenses publiques sur une base consolidée était inconnu lors de l'adoption du budget.
57. Seul est requis l'agrément du ministère de la Planification et du Budget.

58. La comptabilité dans l'optique des paiements ne s'attache guère aux engagements financiers, parce que les dettes et les recettes ne sont comptabilisées que pour l'exercice au cours duquel elles sont réalisées.
59. Deux des principales caractéristiques des nouvelles normes des statistiques des finances publiques définies par le FMI sont la comptabilisation sur la base des droits constatés et l'harmonisation avec le SCN (1993). Avec l'adoption de ces nouvelles normes, les comptes établis selon les statistiques des finances publiques seront ainsi plus proches des comptes SCN (voir l'annexe I).
60. Dans les années 70 et 80, la Commission de planification économique a joué un rôle central dans la formulation et l'exécution du budget ainsi que dans la préparation et la mise en œuvre des plans de développement économique. Au début des années 90, cette commission et le ministère des Finances ont été regroupés pour former le ministère des Finances et de l'Économie, qui a exercé sur le budget le même pouvoir centralisateur.
61. Cela explique pourquoi le budget initial rendu public chaque année par le ministère de la Planification et du Budget jusqu'en 2002 n'a concerné que le compte général et un compte spécial, le compte spécial de financement budgétaire. Pour le budget 2003, le ministère de la Planification et du Budget a pris uniquement en considération le compte général.
62. Entre 1999 et 2002, 19 fonds ont été supprimés et 14 ont été regroupés en 6 fonds. Mais, durant la même période, on a vu se créer 10 nouveaux fonds.
63. Par exemple, les lignes directrices pour le budget de 2003 demandaient aux ministères de limiter leurs demandes budgétaires en ne dépassant pas une croissance de 10 pour cent par rapport au budget de 2002. En fait, les demandes budgétaires totales représentaient une augmentation de 26 pour cent.
64. Il s'agit du nombre de postes détaillés (*Se-Hang*) mentionnés dans la loi sur le budget et les comptes publics. Mais, dans la pratique, le ministère de la Planification et du Budget négocie avec les ministères sectoriels pour plus de 6 000 postes (*Se-Se-Hang*).
65. Le Fonds de garantie des crédits a également été utilisé pour garantir des prêts accordés aux ménages à faible revenu créant une entreprise après la crise financière de 1997.
66. De plus, le budget devrait donner des informations sur le coût des activités quasi-budgétaires, en vue d'une plus grande transparence, et également sur les passifs conditionnels, avec indication du coût attendu et des bénéficiaires probables.
67. Le report des crédits de fonctionnement a été fixé à hauteur de 5 pour cent en 1999, dans le but de limiter les dépenses excessives en fin d'année.
68. En Corée, on entend par « budgétisation axée sur les résultats » le fait de demander aux ministères ou agences qui participent aux projets pilotes d'établir et de soumettre des « plans de performances » qui précisent les stratégies mises en œuvre, les objectifs poursuivis et les indicateurs retenus. Le ministère de la Planification et du Budget, en charge de ces projets, peut utiliser ces informations pour le budget de l'exercice suivant de ces ministères ou agences.
69. Toutefois, dans la pratique, ces agences ont bénéficié d'une souplesse et d'une autonomie limitées par rapport à celles d'autres pays ayant adopté ce système, comme le Royaume-Uni.

70. Le nombre de ces comptes a été porté de 18 en 1997 à 49 en 2001, ce qui a fait passer le montant des dépenses concernées de 4 200 milliards de wons à 9 300 milliards. En 2002, le volume de ces comptes est tombé à 4 300 milliards.
71. L'une des principales améliorations dans le sens de l'évaluation *a priori* est la mise en place d'études de préfaisabilité pour les grands projets de construction (voir l'encadré 4).
72. Selon le gouvernement coréen, entre 1998 et 2002, 76 domaines d'activité ont été externalisés, en plus de 209 activités des entreprises publiques et organismes à financement public.
73. L'un des éléments à cet égard a été la privatisation d'entreprises publiques (voir le chapitre II).
74. En outre, ce programme rend possible tous les types de participation (construction-exploitation-transfert, construction-transfert-exploitation et construction-exploitation-propriété), les projets ouverts à la participation d'entreprises privées devant par ailleurs faire l'objet d'une étude de faisabilité. Le Centre coréen pour les investissements privés en infrastructures a été également créé pour appuyer cette mesure.
75. L'échec du Millennium Dome au Royaume-Uni illustre bien ces problèmes (OCDE, 2001b). Au Japon, les collectivités locales ont créé plus de 4 000 sociétés mixtes dont la plupart sont lourdement déficitaires.
76. Les sources de financement des établissements privés sont les frais de scolarité, les subventions publiques couvrant l'insuffisance de financement pour les rémunérations et les coûts de fonctionnement ainsi que les ressources provenant des fondations scolaires. Dans la pratique, les établissements privés sont fortement tributaires des subventions publiques, les dotations des fondations scolaires restant très limitées, car ces fondations n'ont généralement que de faibles moyens financiers.
77. Le secteur public élargi comprend tous les organismes qui font partie de l'administration nationale et des collectivités locales et qui jouissent d'une certaine autonomie et/ou d'une certaine indépendance par rapport au ministère de tutelle et/ou qui sont soumis totalement ou partiellement aux règles de gestion et aux règles financières établies par un ministère verticalement intégré. Les problèmes de gouvernance du secteur public élargi ont un caractère systémique dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2002a).
78. Ce chiffre exclut l'enseignement, qui reste dissocié du budget général des collectivités locales en Corée. Si l'on inclut l'enseignement, la proportion atteint 50 pour cent environ.
79. Les collectivités locales ne peuvent emprunter que pour les projets d'infrastructures, les secours en cas de catastrophe et certains équipements sociaux. Des plafonds sont fixés pour l'endettement et les moins-values de recettes par rapport à l'exercice précédent. En 2001, l'endettement des collectivités locales était de 17 800 milliards de wons (3.3 pour cent du PIB).
80. Toutefois, une formule générale de répartition est indiquée dans la loi.
81. Le grand nombre des ministères centraux (19 en 1999) participant au système de subventionnement, de même que le manque de coordination interministérielle, nuisent aussi à l'efficacité de ce dispositif.
82. Le taux moyen d'abondement (par l'administration centrale) est d'environ 60 pour cent. La proportion des dotations conditionnelles est la plus forte pour les arrondissements (gun), où ces dotations représentent près de 30 pour cent des recettes totales. D'où une lourde charge financière pour ces collectivités locales, les plus pauvres.

83. Entre 1991 et 1998, l'administration centrale a transféré au niveau local 2 008 fonctions publiques sur un total de 12 978. En 1998, le gouvernement nouvellement élu a mis en place la Commission présidentielle de promotion de la décentralisation, qui a transféré aux collectivités locales 493 autres fonctions entre 1999 et 2001.
84. Le chevauchement des compétences en matière de dépenses et de financement pose également problème dans d'autres pays de l'OCDE, par exemple la Suisse, l'Italie, l'Allemagne et la Grèce.
85. La *loi sur l'autonomie locale*, attribue 87 fonctions communes aux collectivités locales de niveau supérieur et inférieur. Ces fonctions communes représentent 28 pour cent des fonctions des collectivités de niveau supérieur et 25 pour cent de celles des collectivités de niveau inférieur (Hong, 1998).
86. Par exemple, le règlement concernant les investissements des collectivités locales de niveau inférieur dans l'enseignement – qui exigeait pour ces investissements l'autorisation préalable de la collectivité locale de niveau supérieur – a été assoupli. L'administration centrale a également autorisé les collectivités locales de niveau inférieur à moduler le taux de la taxe pour l'éducation, et elle ne prend pas en compte les montants qui en résultent pour la définition des recettes locales qui sert au calcul des transferts aux collectivités locales.
87. Les réformes dans le quatrième secteur – le secteur public – ont été analysées dans le chapitre précédent.
88. Les administrateurs extérieurs doivent représenter un quart des membres du conseil dans les sociétés cotées et la moitié dans les sociétés cotées ayant plus de 200 milliards de wons d'actifs.
89. L'étude en question (Black, Jang et Kim, 2002) a construit un indice global des pratiques de gouvernement d'entreprise dans 540 sociétés sur la base des éléments suivants : *i*) droits des actionnaires ; *ii*) conseils d'administration ; *iii*) administrateurs externes ; et *iv*) diffusion d'informations et transparence. D'après cette étude, l'augmentation de 10 points de l'indice, qui est gradué de 0 à 100, fait grimper de 7 pour cent la valeur comptable du capital-actions ordinaire.
90. Les entreprises sont tenues « d'épuiser tous les moyens disponibles pour éviter » les licenciements et de notifier les représentants des travailleurs au moins 60 jours avant toute mise à pied. Durant cette période, la direction doit tenir des discussions avec les travailleurs en vue d'éviter les licenciements. En outre, il est demandé aux entreprises d'établir des procédures équitables et raisonnables pour choisir les salariés à licencier. Ces dispositions ressemblent à celles existant dans les pays où la protection de l'emploi est forte. Les licenciements doivent être signalés au gouvernement s'ils dépassent un certain seuil.
91. Dans une Étude de février 2002, 21.5 pour cent des entreprises ne prévoyaient pas d'embaucher des travailleurs en 2002. Plus de la moitié de ces entreprises ont cité des problèmes de sureffectifs, dus essentiellement aux problèmes posés par la réduction de leurs effectifs existants. Voir *Korea Business Review*, mai 2002, page 38.
92. La nouvelle loi a été critiquée pour avoir rendu plus difficile et non moins difficile la réduction des effectifs (Dae Il Kim, 2002). Sung-Hee Jwa, président du Korea Economic Research Institute, qui est associé à la Fédération des industries coréennes a écrit ce qui suit : « Il est toujours extrêmement difficile de réaliser des licenciements dans la pratique » (Jwa, 2001).

93. Ce chiffre comprend les personnes sous contrat de durée déterminée, celles n'ayant pas de contrat de durée déterminée et dont l'emploi ne devrait pas être maintenu pour des raisons indépendantes de leur volonté, les travailleurs des agences d'intérim et les travailleurs à la demande.
94. Dans une enquête sur les raisons de l'embauche de travailleurs non réguliers (*Korea Business Review*, mai 2002, p. 38), 32 pour cent des employeurs ont cité la nécessité de pourvoir des postes vacants du fait de l'augmentation du volume de travail. Cette réponse implique qu'ils ont du mal à licencier des travailleurs réguliers durant les périodes de diminution du volume de l'activité. Vingt-trois autres pour cent des employeurs ont cité le nombre croissant d'emplois simples et répétitifs du fait de l'informatisation et de l'automatisation. Dix-sept autres pour cent des employeurs ont fait état de dépenses sociales excessives au titre des salariés réguliers et 13 pour cent ont noté le coût de la mise à pied de ces travailleurs.
95. D'après le Médiateur de l'investissement, près d'un quart des plaintes des entreprises étrangères durant la première moitié de 2002 concernait des problèmes relatifs aux relations du travail.
96. L'État est parfois intervenu dans les conflits du travail dans les grandes entreprises, car ces conflits peuvent avoir un impact important sur les petites entreprises qui approvisionnent les grandes (Dae Il Kim, 2002).
97. Environ les quatre cinquièmes ont été financés par le système d'assurance-emploi qui reçoit des contributions des employeurs et des salariés, le reste des financements venant du compte général du budget.
98. D'après le président du Korea Labour Institute (Lee *et al.*, 2001) : « ... plusieurs programmes de formation qui étaient peu réglementés et ne faisaient pas l'objet d'un suivi et d'une inspection appropriés ont engendré un aléa moral chez certains établissements de formation et certains stagiaires. Des établissements de formation non qualifiés ont profité des programmes de formation pour fournir des cours "bidon" afin de recevoir des remboursements de l'État, ce qui a limité ainsi leur efficacité... Peu d'attention a été apportée également à l'évolution des besoins du marché du travail ou aux besoins des participants potentiels. Les établissements de formation ont eu tendance à se contenter de fournir les mêmes programmes de formation d'année en année. Dans ces conditions, certains programmes n'ont pas beaucoup contribué au ré-emploi des stagiaires. »
99. Près d'un tiers des salariés – travailleurs journaliers, salariés de plus de 65 ans, travailleurs à temps partiel et fonctionnaires civils et enseignants – ne sont légalement pas couverts par l'assurance-chômage, introduite en 1995.
100. Par exemple, Federation of Korean Industries, « Business Support for Japan-Korea FTA », 8 janvier 2002.
101. L'une des priorités de la Corée dans les négociations de Doha est de préciser et de renforcer les règles en matière d'antidumping, qui expliquent 106 des 128 mesures imposées aux exportations coréennes à la fin de 2002. En revanche, la Corée a relativement peu utilisé cet instrument, seulement 11 droits antidumping étant en vigueur à l'heure actuelle.
102. Les douze secteurs en question sont les suivants : 1) services aux entreprises ; 2) services de communication ; 3) services de construction et services d'ingénierie connexes ; 4) services de distribution ; 5) services d'éducation ; 6) services concernant

- l'environnement ; 7) services financiers ; 8) services de santé et services sociaux ; 9) services relatifs au tourisme et aux voyages ; 10) services récréatifs, culturels et sportifs ; 11) services de transports ; et 12) autres services.
103. Dans la terminologie de l'OMC, la Corée est largement ouverte pour ce qui est du mode 3 – présence commerciale – mais moins ouverte pour ce qui est du mode 1 (fourniture transfrontalière).
  104. L'IDE a représenté moins de 10 pour cent des entrées de capitaux sur la période 1962 à 1992. Durant les cinq années qui ont précédé la crise, les entrées d'IDE ont représenté moins de 1 pour cent de la formation totale de capital fixe.
  105. Les investisseurs étrangers ont droit à une exemption complète de l'impôt sur le revenu des sociétés durant les sept premières années après avoir réalisé un bénéfice et une réduction de 5 pour cent les trois années suivantes. En outre, ils sont exemptés de l'impôt sur la taxe de cession, de l'impôt sur la propriété et de l'impôt foncier global durant les cinq premières années après la réalisation d'un profit et bénéficient d'une réduction de 50 pour cent les trois années suivantes.
  106. En 2001, 428 des 430 plaintes déposées auprès du Médiateur par des entreprises étrangères installées en Corée ont été résolues.
  107. D'après un sondage de la Kookman Bank, 23.6 pour cent des personnes de 40 ans interrogées ont cité l'éducation de leurs enfants comme le critère le plus important, suivi des transports et de la taille et du type de logement. Pour les personnes de 30 ans – part en diminution dans la population – les critères les plus importants ont été les transports, la taille et le type de logement et l'éducation de leurs enfants, dans cet ordre.
  108. Cette approche a été adoptée à la fin des années 80 avec la construction de cinq nouvelles villes – Bundang, Ilsan, Jungdong, Pyungchon et Sanbon – qui ont une population totale de 1.2 million.
  109. Les prix du marché sont utilisés pour les particuliers possédant plus de trois maisons ou des maisons « luxueuses ». Ce dernier critère a été élargi en abaissant le seuil à partir duquel une maison peut être considéré comme luxueuse.
  110. Les coûts de construction de référence ont été fixés à 165 000 wons le mètre carré en 2002. Un ajustement de 2 à 10 pour cent est ajouté à la valeur d'imposition pour les appartements évalués à plus de 300 millions de wons.
  111. Ces estimations ont été établies par Roh (1997) et Yoon *et al.* (1998). Elles sont compatibles avec le programme de l'État de septembre 2002, dans lequel les taux d'imposition effectifs donnés en exemples pour les différentes régions de Séoul variaient entre 0.052 et 0.2 pour cent.
  112. Dans l'exemple utilisé dans le programme de septembre 2002, le taux était de 0.052 pour cent pour un appartement à Séoul et de 0.195 pour cent à Yongin.
  113. La gratuité des études au niveau du premier cycle de l'enseignement secondaire, qui n'était jusque là effective que dans les zones rurales et excentrées, sera progressivement étendue à tout le territoire entre 2002 et 2004.
  114. Le tirage au sort a été instauré pour les établissements du premier cycle de l'enseignement secondaire en 1969 et pour ceux du second cycle en 1974.
  115. Il existe bien des « écoles privées », mais en réalité elles sont assujetties aux mêmes règles et réglementations que les établissements publics et perçoivent aussi certains financements publics (tableau 24).



116. Ce chiffre est tiré de l'Enquête auprès des ménages urbains. Il s'agit probablement d'une sous-estimation, car les paiements aux enseignants individuels ne sont sans doute pas totalement pris en compte.
117. Ainsi, en 2001 la mise en place d'une rémunération fondée sur le mérite pour les enseignants a été bloquée de fait par le syndicat des enseignants, qui a redistribué entre tous les enseignants la fraction des salaires liée au mérite (Kim et Lee, 2002).
118. On peut en conclure que le financement central aux universités privées se situe entre 18 et 25 pour cent des dépenses publiques totales en faveur des universités, alors même que les établissements privés comptent 3.5 fois plus d'étudiants.
119. Les PME peuvent opter pour un crédit d'impôt égal à 15 pour cent des dépenses de R-D au cours de chaque exercice.
120. En Corée, la définition d'une PME varie d'un secteur à l'autre. Dans le secteur manufacturier, elle inclut les entreprises de moins de 300 salariés dont le capital libéré ne dépasse pas 8 milliards de wons (la limite est fixée à 3 milliards dans les industries extractives, la construction et les transports). Dans le secteur des services, l'effectif maximum d'une PME varie entre 30 et 300 salariés suivant la branche, et les ventes annuelles entre 2 et 30 milliards de wons. Enfin, dans le secteur primaire, les PME sont définies comme des entreprises ayant un effectif maximum de 50 à 200 salariés et des ventes annuelles de 5 à 20 milliards de wons.
121. Cette section s'inspire de Baygan (2003) « Venture Capital Policy Review: Korea », STI *Working Papers*, 2003/02, OCDE, Paris.
122. Toutefois, l'importance des organismes de retraite est susceptible de croître après la décision prise en 2001 d'autoriser le Régime national de retraite à investir dans des FCR.
123. Depuis 1999, les investisseurs providentiels sont autorisés à déduire 20 pour cent de leurs investissements de leur impôt sur le revenu. Les entreprises et les investisseurs institutionnels apportant des capitaux aux SCR et aux FCR sont autorisés à déduire 15 pour cent de leurs investissements de leur assiette fiscale consolidée au titre de l'impôt sur le revenu. De plus, les plus-values des particuliers investissant dans des SCR et des FCR sont exonérées d'impôt. Enfin, les SCR et les FCR bénéficient eux-mêmes d'un régime fiscal préférentiel.
124. Toutes les PME, y compris des entreprises à risque élevé, bénéficient d'une réduction de 50 pour cent de l'impôt sur les revenus ou sur les sociétés durant les six premières années dès lors qu'elles dégagent des bénéfices. Parmi les autres avantages fiscaux, il convient de citer une réduction de 50 pour cent des impôts immobiliers au cours des cinq années suivant la création et l'exonération des taxes locales d'acquisition et d'enregistrement pour les actifs acquis au cours des deux premières années.
125. Estimation de *Business Korea*, août 2001.
126. Il en est résulté une baisse de 18 pour cent du coût des appels d'une ligne fixe vers un mobile, le gain pour les consommateurs étant estimé à 677 milliards de wons.
127. Le ministère de l'Information et des Communications envisage de remplacer le système d'agrément actuel par un système de notification réservée en vertu duquel les modifications de prix seraient automatiquement approuvées si le ministère ne s'y opposait pas dans un délai déterminé.
128. Une troisième question – celle du revenu de retraite durable – est étudiée au chapitre II.

129. Durant les années 90, le taux de motorisation a quadruplé, et depuis le début des années 80 il a été multiplié quasiment par 20.
130. Les concentrations de particules sont également affectées par les pluies de sable jaune provenant de l'étranger. Ces questions transfrontalières commencent à être traitées au niveau régional. La résolution de ce problème particulier exigerait un vaste effort de reboisement en Chine.
131. Après la création de stations de surveillance au milieu des années 90, le nombre d'avertissements relatifs à l'ozone est passé de 24 en 1997 à 52 en 2000.
132. Cette estimation provient d'une étude spéciale utilisant les données de 1999 sur le coût social de la pollution atmosphérique, réalisée pour le ministère de l'Environnement par l'Institut coréen de l'environnement. L'augmentation de la mortalité représente la plus grande partie des coûts sociaux de la pollution atmosphérique, la perte d'une vie étant évaluée à quelque 500 000 dollars.
133. Les limites d'émission sont fixées dans la législation nationale, mais elles peuvent varier suivant le contexte local. Voir OCDE (1999a) pour une description du système de permis.
134. En septembre 2002 ont été mis en place des accords volontaires, en vertu desquels les entreprises sont exemptées de contrôles si elles acceptent de fixer des normes d'émission plus rigoureuses et de prendre des mesures pour les respecter. Bien que cet objectif soit louable, dans la situation actuelle caractérisée par la faiblesse de la surveillance ce système risque de compromettre les efforts en vue d'abaisser les niveaux d'émission.
135. Les émissions de dioxine, notamment dans les cendres volantes, constituent un réel problème (Cho *et al.*, 1999, Soo, 2001). Le gouvernement a l'intention de ratifier la convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, mais il faudra dans ce contexte élaborer une stratégie nationale en vue de surveiller et de réduire les émissions de ces substances, et notamment de dioxine.
136. Selon ce dispositif, des permis négociables pour des quantités limitées d'émissions de particules, d'oxydes d'azote et de composés organiques volatils seront attribués aux principaux émetteurs responsables de sources ponctuelles et aux entreprises qui gèrent un important parc de véhicules. La première étape de ce processus consistera à créer un système de mesures précis pour les émissions de sources ponctuelles.
137. En 1998, le secteur des transports a produit 84 pour cent de la pollution atmosphérique à Séoul, contre 55 pour cent en 1991. Les caractéristiques topographiques de la ville rendent plus difficile la lutte contre la pollution par l'ozone.
138. Les véhicules à moteur diesel, principalement les autobus et les camions, contribuent pour plus de la moitié à la pollution. Les propriétaires de ces véhicules acquittent une redevance annuelle (quelque 60 dollars en moyenne) fixée en fonction des émissions, de l'âge du véhicule et de la région.
139. Actuellement, la norme de teneur en soufre est de 130 parties par million (ppm) pour l'essence et de 430 ppm pour le gazole (AIE, 2002). L'UE prévoit de ramener la teneur en soufre des carburants à 50 ppm à partir de 2005 et à 10 ppm à partir de 2011.
140. Les normes coréennes actuelles sont équivalentes aux normes EURO III et US LEV et couvrent un éventail comparable de polluants – monoxyde de carbone, oxydes d'azote, particules et COV. Mais les conditions exigées des véhicules diesel sont moins strictes en Corée (Jeong, 2002). Les normes applicables aux véhicules diesel

seront conformes aux normes EURO III en 2003, à l'exception des voitures particulières, pour lesquelles les réglementations sont similaires à la norme US LEV (Jeong, 2001).

141. L'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis a entrepris des études sur ce point.
142. Les autobus au gaz naturel comprimé sont exonérés de taxes d'achat, et la taxe sur le gaz naturel comprimé est inférieure à la taxe sur le gazole (M.K. Lee, 2001).
143. Les rapports coûts-efficacité de l'utilisation de filtres perfectionnés et de gaz naturel comprimé ont été évalués pour la Californie dans Sierra Research (2000).
144. Le Bureau de recherche sur les transports (2002) indique qu'une tarification routière généralisée serait l'un des moyens les plus rentables de réduire la congestion de la circulation et les émissions polluantes.
145. A la différence des autres pays de l'OCDE, en Corée les déchets sont classés dans deux grandes catégories uniquement – ordures ménagères et déchets industriels. Les déchets industriels comprennent les déchets généraux et les déchets spéciaux (dangereux). Durant les années 90, la méthode de mesure des ordures ménagères et des déchets industriels a été modifiée, ce qui peut avoir pour effet de surestimer la réduction des deux catégories de déchets. Toutefois, les tendances ne semblent pas affectées par ces modifications.
146. D'autres mesures ont contribué à la diminution du volume des ordures ménagères, notamment l'interdiction des combustibles solides pour le chauffage dans certaines zones urbaines, et les restrictions visant l'utilisation d'emballages jetables.
147. La population s'est vivement opposée à la création de nouvelles décharges et a en outre contrarié l'exploitation des décharges existantes en limitant les types de déchets et en s'efforçant d'empêcher l'arrivée de déchets d'autres régions. En raison des odeurs incommodantes, les déchets alimentaires ont été interdits sur la décharge Kimpo à Séoul et cette interdiction doit être généralisée d'ici à 2005.
148. Les émissions de dioxine en provenance des incinérateurs, principalement des unités de petite taille et anciennes, ont suscité des inquiétudes à plusieurs reprises. Le remplacement de ces incinérateurs permettrait d'atténuer le problème. Les émissions de dioxine dues à l'incinération d'ordures ménagères dans de petits incinérateurs peu perfectionnés, dépourvus de systèmes de réduction de la pollution atmosphérique, sont 7 000 fois plus élevées que dans les incinérateurs modernes dotés de systèmes de dépollution élaborés. Pour les déchets dangereux, l'écart se mesure par un facteur de près de 50 000 (UNEP, 2001).
149. A Séoul, les résidents perçoivent 7 pour cent de la redevance pour les déchets d'origine locale et 10 pour cent des redevances pour les déchets provenant d'autres districts.

## Bibliographie

- Adema, Willem (2001),  
« Net Social Expenditure », *Labour Market and Social Policy Occasional Papers*, n° 52, DEELSA/ELSA/WD(2001)5.
- Aden, J., A. Kyu-Hong, et M. Rock (1999),  
« What is Driving the Pollution Abatement Expenditure Behavior of Manufacturing Plants in Korea? », *World Development*, vol. 27.
- Ahn, M-S. (200X),  
« Korean CNG Bus Program: The Environmental Benefits », ministère de l'Environnement.
- Atkinson, Paul et Paul Van den Noord (2001),  
« Managing Public Expenditure: Some Emerging Policy Issues and a Framework for Analysis », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 285, février.
- Bahk, Byong Won (2002),  
« Corporate Governance in Korea: Past, Present and Future », document présenté à la troisième Conférence Corée-OCDE.
- Banque mondiale (2000),  
« Republic of Korea: The Korean Pension System at a Crossroads », *Report No. 20404-KO*.
- Black, Bernard, Hasung Jang et Woochan Kim (2002),  
« Does Corporate Governance Matter? Evidence from the Korean Market », KDI School of Public Policy and Management Working Paper 02-04, mai.
- Blöndal, Sveinbjörn, Simon Field et Nathalie Girouard (2002),  
« Investment in Human Capital through Post-Compulsory Education and Training: Selected Efficiency and Equity Aspects », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 333.
- Cheong, Inkyo (2001),  
*Economic Effects of Korea-Japan FTA and Policy Implications for Korea*, Korea Institute for International Economic Policy.
- Cho, T.W., Y.H. Kim, D.W. Chung, S.K. Shin, J.K. Kim, C.H. Park, D.I. Kim, S.R. Kim, M.H. Yoon, S.S. Choi et J.S. Huh (1999),  
« A Study on the Characteristics of Harmful Substances in Bottom Ash and Fly Ash from MSWIs », *Report of NIER*, vol. 21.
- Cukierman, A., S. Webb et B. Neyapti (1992),  
« Measuring the independence of central banks and its effect on policy outcomes », *The World Bank Economic Review*.

- Dang, Thai-Thanh, Paolo Antolin et Howard Oxley (2001),  
« Fiscal Implications of Ageing: Projections of Age-Related Spending », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 305.
- Drew, Aaron (2001),  
« Lessons from Inflation Targeting in New Zealand », Central Bank of Chile Working Papers No. 113, novembre.
- Fédération des industries coréennes (2002),  
« The issue of a five-day workweek and the problems that it poses », Working paper ECO 2002-10, Séoul (en coréen).
- Fornero, E. et O. Castellino (2001),  
« The Reform of the Italian Social Security System », *Centre for Research on Pensions and Welfare Policies*.
- Han, Chin Hee *et al.* (2002),  
« Prospects for the Korean economy's potential growth rate: 2003 to 2012 », document ronéoté, Korea Development Institute (en coréen).
- Hong, Joon Hyun (1998),  
« Redistributing the Overlapped Functions between Upper-tier and Lower-tier Local Governments in Korea », *Reforming the Public Sector*, vol. III, Korea Institute of Public Finance, Séoul.
- Jeon, T.B. (2001),  
« Air Quality Management Policy in Korea », ministère de l'Environnement.
- Jeong, Y. (2001),  
« The trend of exhaust emissions standard and diesel particulate filter trap technology for diesel powered vehicles », Busan Engine International Symposium 2001.
- Jwa, Sung-Hee (2001),  
*A New Paradigm For Korea's Economic Development*, Palgrave.
- Kang, S.H. et B.H. Lee (2001),  
« Evaluating the Training for the Unemployed in Korea », dans Funkoo Park *et al.* (dir. pub.).
- Kim, Byung Hwa et So-Sang Moon (2001),  
« Stock Market and Consumption: the Case of Korea », *Economic Papers*, Banque de Corée, vol. 4, n° 2.
- Kim, Byung Hwa et Hyun Joon Lim (2002),  
« Long-Term Determinants and Projection of Consumption in Korea », *Economic Papers*, Banque de Corée, vol. 5, n° 1.
- Kim, Dae Il (2001),  
« The Korean Labor Market: The Crisis and After », dans *Korean Crisis and Recovery*, sous la direction de David Coe et Se-Jik Kim, Fonds monétaire international et Korea Institute for International Economic Policy.
- Kim, Jay-Hyung (2002),  
« The quality of public expenditure – Challenges and solutions in results focussed management in the public sector », document présenté à un atelier les 11-12 février 2002, OCDE, Paris.
- Kim, John M. (2001),  
« Réaffectation des ressources – Harmoniser priorités politiques et dotations budgétaires : Corée » *Revue de l'OCDE sur la gestion budgétaire*, vol. 1, n° 2.

- Kim, Junghun (2000),  
« A Study on Specific Grants », Korea Institute of Public Finance.
- Kim, Pan S. (2002),  
« Renforcer le lien entre la rémunération et la performance dans l'administration : étude de cas de la Corée », document présenté lors du colloque de haut niveau co-organisé par l'OCDE et l'Allemagne : Régir la performance du secteur public, 13-14 mars, Berlin.
- Kim, Sun-woong et Ju-Ho Lee (2002),  
« Promoting Innovation: the Role of Education », Korea's Economy 2002 (vol. 18), Korea Economic Institute, Washington.
- Kim, Yang Woo (2002),  
« Optimal Horizons for Inflation Targeting in Korea », *Economic Papers*, Banque de Corée, vol. 5, n° 1.
- KLI (2001),  
Elabor News No. 2, décembre ([www.kli.re.kr/english/labornews/02/subtrends.html](http://www.kli.re.kr/english/labornews/02/subtrends.html)).
- Koh, Young-Sun (2000),  
« Budget Structure, Budget Process, and Fiscal Consolidation in Korea », Korea Development Institute, avril.
- Lee, Chang-Kyun et Suh Jeong-Seop (2000),  
*Contracting Out Local Government Services in Korea*, Korea Research Institute for Local Administration, Séoul.
- Lee, Chang Yong et Yoon Je Cho (1995),  
*Estimates of Fiscal Policy Stance and Fiscal Management in Korea*, Korean Institute of Public Finance, Séoul.
- Lee, M.K. (2001),  
« Overview of Energy Subsidies and a Reform Plan of Energy Tax System in South Korea », Centre de collaboration sur l'énergie et l'environnement du PNUE.
- Lee, W.D. *et al.* (2001),  
« Assessing the Role of Korean Employment Insurance and Work Injury Insurance as a Social Safety Net », paper prepared for the International Symposium for Sharing Productive Welfare Experience, Korea Labor Institute, Séoul, septembre.
- Lim, Sung-Il (2002),  
« Reform of the Intergovernmental Fiscal Transfer System in a Changing World – the Case of Korea », paper presented at KALF 2002 Conference: Intergovernmental Fiscal Relations in a Globalising World, 13-14 septembre, 2002, Séoul.
- Lim, Won-hyuk (2001),  
« The Korean Corporate Sector in the Post-Crisis Period: A Brief Overview of Risks and Accomplishments », document ronéoté, Korea Development Institute, Séoul.
- Lundsgaard, J. (2000),  
« Competition and Efficiency in Publicly Funded Services », Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 331, Paris.
- Martin, J.P. et D. Grubb (2002),  
« What works and for whom: a review of OECD countries' experience with active labour market policies », *Swedish Economic Policy Review* (à paraître).

- Mishkin, Frederic et Klaus Schmidt-Hebbel (2001),  
« One Decade of Inflation Targeting in the World: What Do We Know and What Do We Need To Know? », National Bureau of Economic Research Working Paper 8397, juillet.
- Na, S. *et al.* (2001),  
« Efficiency of resource distribution between the central government and local government », Asia-Pacific Economic Association.
- OCDE (1997),  
*Budgétisation moderne*, Paris.
- OCDE (1998),  
« Les systèmes de chèques-services et leur rôle dans la prestation de services publics », PUMA/SBO(98)7/FINAL.
- OCDE (1999),  
*Environmental Requirements for Industrial Permitting: Case Study on the Iron and Steel Sector*, Paris.
- OCDE (2000a),  
*La gestion publique à travers les différents niveaux d'administration*, Paris.
- OCDE (2000b),  
*Études économiques de l'OCDE : Japon*, Paris.
- OCDE (2000c),  
*Études économiques de l'OCDE : Corée*, Paris.
- OCDE (2001d),  
*Études économiques de l'OCDE : Corée*, Paris.
- OCDE (2001e),  
*Études économiques de l'OCDE : Royaume-Uni*, Paris.
- OCDE (2001f),  
*Examens territoriaux de l'OCDE – Corée*, Paris.
- OCDE (2002a),  
« La budgétisation dans une perspective à long terme », PUMA(2002)9.
- OCDE (2002b),  
*Les autres visages de la gouvernance publique – Agences, autorités administratives et établissements publics*, Paris.
- OCDE (2002c),  
*Regards sur l'éducation*, Paris.
- OCDE (2002d),  
« Transparence budgétaire – Les meilleures pratiques de l'OCDE », PUMA.
- OCDE (2002e),  
« Étude du système de santé coréen », Paris.
- Oak, Dong-Suk (1997),  
« The public Sector in Korea: Coverage, Measurement and Classification », Korea Institute of Public Finance.
- Oak, Dong-Suk, Sang-Ho Lee et Hyun-Ah Kim (2000),  
« Tasks to Improve Private Sector Participation After the Enactment of the Act on Private Capital Investment », Korea Research Institute of Construction Industry, Séoul.

- Phang, H. et D.H. Kim (2001),  
« Policy Options for Income Support and Active Labor Market Programs: A Synthesis of the Korea Experience », paper prepared for the World Bank Conference on Labour Market Policies : Its implications to East and Southeast Asia, Korea Labor Institute.
- PNUD (1998),  
*Rapport sur le développement humain.*
- PNUE (2001),  
*Standardized Toolkit for Identification and Quantification of Dioxin and Furan Releases*, Genève.
- Samsung Economic Research Institute (2001),  
« Recent labour market trends », *Korean Economic Trends*, décembre 2001.
- Schick, A. (1998),  
« Why Most Developing Countries Should Not Try New Zealand Reforms », *The World Bank Research Observer*, vol.13, n° 1.
- Seoul Green Vision 21 (<http://smg.metro.seoul.kr:9000/>).
- Sierra Research (2000),  
« A Comparative Analysis of the Feasibility and Cost of Compliance with Potential Future Emission Standards for Heavy-Duty Vehicles Using Diesel or Natural Gas », Report No. SR00-02-02.
- Soo, L.D (2001),  
« Anti-incineration movements and paths towards alternatives in Korea », paper prepared for Waste Not Asia 2001.
- Tanzi, Vito et L. Schuknecht (2000),  
*Public Spending in the 20th Century*, Cambridge University Press.
- Transportation Research Board (2002),  
*The Congestion Mitigation and Air Quality Improvement Program: Assessing 10 Years of Experience*, National Academy Press, Washington, DC.
- USEPA (2000),  
*Regulatory Impact Analysis: Heavy-Duty Engine and Vehicles Standards and Highway Diesel Fuel Sulfur Control Requirements.*
- Yong, Bong-min (2001),  
« Health Insurance and the Growth of the Private Health Sector in the Republic of Korea », WBI Working Papers, Banque mondiale.
- Yoon, Bong-Min (2001),  
« Introduction to Mandatory Old-age Public Pension System in Korea », International Workshop on Korean Pension Reform in Transition, Hong-Kong, Chine 2001.



# Table des matières

<b>Évaluation et recommandations</b>	9
<b>I. Évolution récente et perspectives</b>	25
Une reprise tirée par la consommation privée	26
Reprise de l'investissement dans le secteur de la construction et hausse des prix de l'immobilier	32
Faiblesse de l'investissement en machines et outillage et atonie des exportations	34
Évolution du marché du travail et de l'inflation	42
Perspectives économiques	48
<b>II. Politiques monétaire et budgétaire</b>	55
Politiques monétaire et de change	56
Politique budgétaire	67
<b>III. Réformer le système de dépenses publiques</b>	89
Principaux déterminants des dépenses publiques	91
Budgétisation et gestion des dépenses publiques	100
Rendre plus efficaces les dépenses publiques : autres aspects	112
Réformes à mettre en œuvre	125
<b>IV. Réformes structurelles nécessaires pour maintenir une forte croissance</b>	133
Achever le programme de restructuration économique introduit au lendemain de la crise	134
Promotion de l'ouverture internationale	159
Le marché foncier	170
Bâtir une économie fondée sur le savoir	174
Évaluation des progrès de la réforme structurelle	191
Le développement durable en Corée	192
Notes	208
Bibliographie	221
<i>Annexes</i>	
I. Indicateurs des performances budgétaires	226
II. Politique de la concurrence	230
III. Chronologie économique	232

**Encadrés**

1. Le secteur des technologies de l'information et des communications	39
2. Coopération économique entre la Corée du Nord et la Corée du Sud	85
3. La procédure budgétaire en Corée	103
4. Pour une plus grande efficacité des investissements publics en infrastructures	107
5. La maîtrise des dépenses dans le secteur de la santé	118
6. Financement des collectivités locales	123
7. Synthèse des recommandations	131
8. Vue d'ensemble des progrès des réformes structurelles	135
9. Baisse du pourcentage des travailleurs réguliers	153
10. Intégration des préoccupations d'environnement dans la politique gouvernementale	194

**Tableaux**

1. Utilisation des cartes de crédit	28
2. Patrimoine et dette des ménages : comparaison internationale	31
3. Croissance économique	32
4. Indicateurs de résultats pour le secteur manufacturier	35
5. Difficultés financières dans le secteur des entreprises	37
6. Balance des paiements	41
7. Évolution du marché du travail	44
8. Perspectives à court terme	50
9. Taux de croissance potentielle de la Corée	52
10. Ciblage de l'inflation dans les pays de l'OCDE	62
11. Indépendance des Banques centrales	64
12. Budget consolidé de l'administration centrale	68
13. Le programme de privatisation de 1998	69
14. Recettes publiques consolidées	71
15. Endettement brut et garanties de l'État	73
16. Dépenses de l'administration centrale	75
17. Indicateurs de performance : revenus de retraite durables	79
18. Dépenses des administrations publiques par catégorie économique	93
19. Dépenses sociales dans les pays de l'OCDE	95
20. L'emploi dans le secteur public : comparaison internationale	96
21. Ventilation des dépenses publiques primaires, par fonction	98
22. Dépenses publiques pour la protection sociale	99
23. Structure du budget consolidé	101
24. Dépenses fiscales, par finalité	109
25. Lycées publics et privés : comparaison	115
26. Participation financière privée et subventions publiques dans l'enseignement supérieur	117
27. Indépendance financière des collectivités locales	122
28. Transferts budgétaires entre les niveaux d'administration	124
29. Les grands groupes d'entreprises	145
30. Indicateurs de la rentabilité des banques	147
31. Programme de restructuration du secteur financier	148
32. Part de l'État dans le capital des banques commerciales	150
33. Salaire minimum	152
34. Travailleurs non réguliers en Corée	154
35. Programmes de formation pour les chômeurs	157

36. Couverture du système d'assurance-emploi	158
37. Subventions à l'emploi	159
38. Présence commerciale des institutions financières étrangères en Corée	162
39. Taille des exploitations agricoles	165
40. Politiques mises en œuvre pour stabiliser le marché de l'immobilier	173
41. Taux d'inscription et de passage	175
42. Dépenses de R-D	181
43. Programmes d'aide aux petites et moyennes entreprises	184
44. Garanties de crédit en faveur des petites et moyennes entreprises	185
45. Jeunes entreprises à risque	189
46. Indicateurs de performance : pollution atmosphérique	197
47. Indicateurs de performance : déchets	203
48. Traitement des déchets	205

### Annexes

A1. Différentes mesures de l'orientation de la politique budgétaire	226
A2. Dépenses publiques consolidées par composante	227
A3. Projet d'assainissement du marché	230

### Graphiques

1. Contributions à la croissance	26
2. Croissance du crédit bancaire	27
3. Prix des actions et consommation privée	29
4. Taux d'épargne des ménages	30
5. Actifs financiers et dette des ménages	31
6. Évolution du marché de l'immobilier	33
7. État d'esprit des chefs d'entreprise	36
8. Indicateurs de la compétitivité	38
9. Évolution dans le secteur des technologies de l'information et des communications	40
10. Position créditrice nette et réserves de change de la Corée	43
11. Tendances du marché du travail	46
12. Évolution des prix à la consommation	47
13. Taux d'intérêt	55
14. Inflation : objectifs et résultats	57
15. Taux d'intérêt réels	58
16. Croissance des agrégats monétaires	59
17. Courbe des rendements	60
18. Taux de change	66
19. Dette brute et engagements garantis de l'État	72
20. Distribution du revenu des ménages âgés	80
21. Ratios de dépendance économique des personnes âgées	81
22. Évolution prévue du Régime national de retraite	82
23. Dépenses publiques : comparaison internationale	90
24. Évolution des dépenses des administrations publiques	92
25. Ventilation des dépenses sociales à financement public	94
26. Dépenses d'éducation et de santé dans les pays de l'OCDE	97
27. Dépassement des recettes et des dépenses	104
28. Dépenses publiques, par type de compte	105
29. Les investissements des administrations publiques dans les pays de l'OCDE	113
30. Part des collectivités locales dans les dépenses et les impôts	120

---

31. Niveaux relatifs de revenu en Corée et dans la zone OCDE	133
32. Échanges commerciaux en Asie du Nord-Est	161
33. Estimations du soutien à la production et transferts à l'agriculture	164
34. Entrées d'investissements directs étrangers	166
35. Stock d'investissements directs en provenance de l'étranger	168
36. Tendances des prix sur le marché de l'immobilier	171
37. Résultats scolaires et dépenses par élève	175
38. Dépenses publiques au titre de l'éducation	176
39. Nombre d'élèves par enseignant	177
40. Capital-risque	186
41. Investissement coréen en capital-risque, par secteur	187
42. Indicateurs de performance : pollution atmosphérique	196
43. Concentrations des polluants atmosphériques dans les principales villes des pays de l'OCDE	198
44. Pollution atmosphérique : contrôles et taux de contravention	199
45. Évolution du traitement des déchets	202
46. Coûts du recyclage en Corée	206

## STATISTIQUES DE BASE DE LA CORÉE

### LE PAYS

Superficie totale (milliers de km <sup>2</sup> )	100	Villes principales, 2001 (en millions d'habitants) :	
Superficie agricole (milliers de km <sup>2</sup> )	14	Séoul	10.3
Forêts (milliers de km <sup>2</sup> )	65	Pusan	3.8
		Taegu	2.5
		Inch'on	2.6

### LA POPULATION

Population, 2001 (en millions)	48.3	Population active civile, 2001 (en millions)	22.4
Densité au km <sup>2</sup> , 2001	48.5	Emploi :	21.7
Taux de variation annuel de la population, 2001	0.7	Agriculture, sylviculture, pêche	1.8
		Industrie	4.2
		Construction	1.8
		Services	13.9

### LA PRODUCTION

PIB, 2001 (mille milliards de wons)	545.0	Origine du PIB, 2001 (en pourcentage du total) :	
PIB par habitant (en dollars)	8 900	Agriculture	4.4
Investissement brut, 2001 (mille milliards de wons)	147.5	Industrie	33.4
En pourcentage du PIB	27.1	Construction	8.2
Par habitant (en dollars)	2 420	Services	54.0

### L'ÉTAT

Consommation publique, 2001 (en pourcentage du PIB)	10.4	Composition de l'Assemblée nationale : Février 2003	<u>Nombre de sièges</u>
Recettes courantes de l'administration Centrale, base consolidée, en 2001 (en pourcentage du PIB)	26.4	The Grand National Party	151
Solde financier de l'administration centrale, base consolidée, en 2001 (en pourcentage du PIB)	1.3	The Millennium Democratic Party	103
		Autres	18
			<u>272</u>

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens, 2001, fab (en pourcentage du PIB)	35.6	Importations de biens, 2001, caf (en pourcentage du PIB)	37.2
Principaux produits exportés (en pourcentage des exportations totales) :		Principaux produits importés (en pourcentage des importations totales) :	
Produits d'industrie légère	17.5	Biens manufacturés	11.8
Produits d'industrie lourde	74.1	Combustibles minéraux, lubrifiants	51.0
Produits électroniques	31.5	Machines et matériel de transport	15.1
Voitures	7.6	Autres	37.2

### LA MONNAIE

Unité monétaire : won		Unités monétaires par dollar, moyenne journalière :	
		2000	1 131
		2001	1 291
		2002	1 251

*Note* : On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

*Cette Étude est publiée sous la responsabilité du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, qui est chargé de l'examen de la situation économique des pays membres.*

•

*La situation économique et les politiques de la Corée ont été évaluées par le Comité le 16 janvier 2003. Le projet de rapport a ensuite été révisé à la lumière de la discussion et finalement approuvé par le Comité plénier le 6 février 2003.*

•

*Le projet de rapport du Secrétariat a été établi pour le Comité par Randall Jones, Yongchun Baek, Young-Sook Nam et Douglas Sutherland sous la direction de Yutaka Imai.*

•

*L'Étude précédente de la Corée a été publiée en septembre 2001.*



Extrait de :  
**OECD Economic Surveys: Korea 2003**

Accéder à cette publication :

[https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-kor-2003-en](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-kor-2003-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2004), « Évolution récente et perspectives », dans *OECD Economic Surveys: Korea 2003*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-kor-2003-3-fr](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-kor-2003-3-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).